G en Yvelines

N°109
Mercredi 27 décembre 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette a suivi le quotidien plutôt chargé de trois parlementaires de vallée de Seine. Qu'ils soient LREM, LR ou Modem, ils commencent à trouver leurs marques et leur style.



Que font vos nouveaux députés ?

Dossier - P.4 à P.9

Actualités p.2

VILLENNES-SUR-SEINE

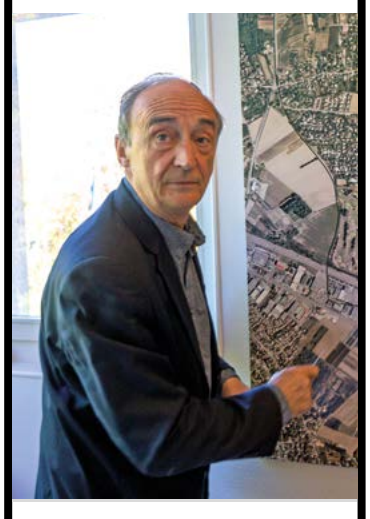

Le maire Michel Pons perd sa majorité

Actualités p.3

MANTES-LA-VILLE



Mantes U : le nouveau quartier fait peser ses incertitudes sur la commune



Actualités p.2

LA HAUTEVILLE

Cloche restaurée et nouveau beffroi pour l'église



Faits divers p.10

MANTES-LA-JOLIE

Plus de 90 animaux saisis dans un appartement

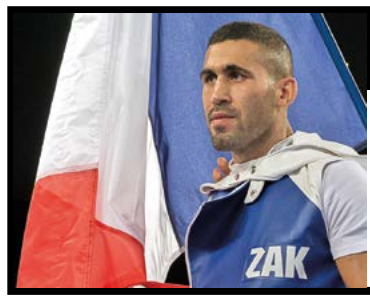

Sports p.12

BOXE

Attou prend la ceinture de champion d'Europe

P. 10 MAGNANVILLE Le personnage Zoé arraché par des vandales

P. 11 POISSY Il menace une femme et des policiers

P. 12 FOOTBALL National 2 : Poissy partage les points et Mantes chute

P. 12 HANDBALL Une Pisciacaise championne du monde de handball

P. 14 LES MUREAUX A la découverte du pop-up à la médiathèque

P. 14 MANTES-LA-JOLIE Le Collectif 12 recherche de jeunes danseurs

P. 14 VALLEE DE SEINE Un spectacle dans votre salon aux « Francos »

Les Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VILLENNES-SUR-SEINE Le maire Michel Pons (DVD) perd sa majorité, la commune est à l'arrêt

Une large majorité d'élus a rejeté les délibérations du dernier conseil municipal, malgré de graves conséquences budgétaires pour la commune. Le maire exclut toute démission.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« En termes de management, de respect des procédures de gouvernance, j'ai parfaitement respecté toutes les règles qui s'imposent au maire », se défend l'édile mis en minorité le 21 décembre.

Le préfet devra-t-il intervenir pour débloquer la situation ? Le maire Michel Pons (DVD) a été mis en minorité lors du conseil municipal du 21 décembre, les élus ayant refusé à une large majorité de voter les 13 délibérations proposées, en dépit d'importantes conséquences budgétaires. Ils lui reprochent opacité des décisions et manque d'implication auprès des habitants, et certains posent la question de sa démission... ou de la leur. Avec de nouvelles élections à la clé ?

« *Je ne comprends pas, je n'ai jamais vu ça* », fait part Michel Pons de son incompréhension, suite à la soirée du 21 décembre. Le précédent conseil s'était pourtant déjà déroulé dans une atmosphère houleuse. « *Tout ça, c'est stupidités de gens qui ne se rendent pas compte* », juge sévèrement l'édile, qui a rencontré le préfet dès le lendemain. « *Il n'a pas compris pourquoi le conseil municipal avait aussi peu de souci de l'intérêt de la population villennoise* », assure le maire.

« *Il n'a pas de leadership* », répond sèchement l'ex-premier adjoint Olivier Hardouin (DVD). « *Le mot d'ordre, accepté par 19 personnes, est que l'ensemble des délibérations désormais présentées par ce maire seront bloquées* », annonce-t-il. « *Je pense qu'il n'avait pas compris qu'il y avait un problème,* analyse pour sa part Pierre-François Degand (LREM), président du groupe d'opposition. *C'était préparé, il n'y a que le maire et trois ou quatre personnes qui n'étaient pas au courant.* »

« Je n'ai jamais vu ça »

Ce soir du jeudi 21 décembre, Olivier Hardouin et le conseiller municipal délégué aux fêtes et animations, Marcel Djourno, demandent que les votes se fassent à bulletins secrets. « *Le plus ancien et le plus jeune font cette demande au titre d'une majorité silencieuse* », rapporte Olivier Hardouin, qui déplore la résistance du maire : « *Il a fallu aller chercher les textes, et devant une demande de nombre d'élus, il n'a pas pu refuser.* »

Suivent 13 délibérations, contre lesquelles votent à chaque fois au moins 19 conseillers sur les 27 présents dans la salle. « *J'aurais pu arrêter le conseil, évidemment, mais j'ai préféré laisser faire,* indique Michel Pons. *Ca permet de dire aux Villennois, et je communiquerai en ce sens, que le maire a proposé des délibérations pour pouvoir investir sur des projets, demander des subventions, permettre de continuer les investissements sur le premier trimestre.* »

Il veut envoyer un courrier aux associations sportives, culturelles, comme aux directeurs d'école et aux parents d'élèves. Il souhaite les informer ne pas être « *en mesure de pouvoir acheter les équipements, les objets et faire les travaux dont ils ont besoin* », mais aussi pour « *qu'ils sachent d'où ça vient* ». En effet, le budget communal est partiellement bloqué. « *Il ne peut plus rien faire sauf expédier les affaires très courantes* », résume Pierre-François Degand.

La réhabilitation et l'agrandissement de la maison des associations, ainsi que des travaux dans les écoles, entre autres, sont d'ores et déjà repoussés d'un an, faute du vote de demandes de subventions pour 1,6 million d'euros. Le maire ne pourra pas, comme le veut l'usage, continuer à investir d'ici au vote du budget prévu en avril : « *Je vais arrêter aussi les travaux d'investissement engagés, dès lors que je n'aurai pas les moyens de payer les fournisseurs s'ils présentaient des factures.* »

Encore plus grave, une modification budgétaire du budget 2017 n'ayant pas été validée par le conseil, le budget de fonctionnement devrait être en déficit, situation strictement interdite aux communes. « *Cela risque de bloquer, entre autres, les salaires des agents sur le mois de janvier,* fait examiner Olivier Hardouin. *Le préfet va devoir prendre très vite la main sur les finances.* »

Comment Villennes-sur-Seine en est arrivée là ? « *C'est trois ans et demi d'une conduite des affaires municipales qui n'est pas du tout cadrée, les dossiers sont mal ficelés, il y a des erreurs de communication qui sont énormes,* estime de l'élection de Michel Pons en 2014 son principal opposant avant le 21 décembre, Pierre-François Degand. *Il y a aussi dans sa propre majorité des dissensions énormes, des fractures sur certains sujets, des fractures d'hommes et de femmes.* »

Le budget communal partiellement bloqué

« *C'est aujourd'hui un ras-le-bol général sur le fait qu'il y a un manque de transparence, un manque de communication* », déplore Olivier Hardouin, issu de la liste qui avait rejoint celle du futur maire entre les deux tours de l'élection de 2014. Il avait été « *débarqué il y a un an selon de fausses excuses* » de sa fonction de premier adjoint, malgré l'accord qui avait permis la fusion des deux listes : « *J'avais découvert un programme sur le plateau de Breteuil de 336 logements.* »

Il venait s'ajouter aux 82 logements de la rue de Marolles, rendu public par des riverains. « *En tant que premier adjoint, je n'avais jamais entendu parler du projet* », assure Olivier Hardouin. La dernière surprise en date, peut-être celle de trop, aurait touché son remplaçant, le premier adjoint Jean-Luc Bianchi (DVD) : « *Il a découvert qu'une antenne Free allait être installée au bout de son jardin, sur le terrain de l'hôtel Campanile.* »

Selon lui, Michel Pons « *fait très bien son job mais il le fait de manière totalement bureaucratique et technocrate* », car il « *lit les textes et nous dit qu'il n'y a rien à faire* » (concernant les projets de logements, Ndlr). « *En termes de management, de respect des procédures de gouvernance, j'ai parfaitement respecté toutes les règles qui s'imposent au maire* », estime l'édile mis en minorité : « *La campagne électorale pour les municipales a bien sûr commencé.* »

Celle-ci pourrait cependant se produire dès 2018, les deux élus demandant sa démission. « *C'est le message qu'on a essayé de lui faire passer, Monsieur le maire a donné l'impression de ne pas vouloir le comprendre* », avance Olivier Hardouin. Pierre-François Degand estime même « *pas inenvisageable* » une démission collective des conseillers municipaux. Seule certitude : « *Je n'envisage aucunement la démission !* », lâche Michel Pons de cette suggestion.

Il souhaite que les élus du groupe majoritaire « *se rendent compte de l'erreur qu'ils ont faite de ne pas permettre de continuer les investissements et les travaux prévus et de demander des subventions* ». Ceux-ci n'en prennent pourtant pas le chemin. « *Vu la situation, son budget n'est pas prêt d'être voté* », menace Olivier Hardouin. « *Si le budget n'est pas voté, c'est le préfet qui prend la main* », alerte Pierre-François Degand.

LA HAUTEVILLE
Cloche restaurée et nouveau beffroi pour l'église

L'église Sainte-Madeleine a désormais un nouveau beffroi dans lequel trône la cloche récemment restaurée. Après plusieurs mois, elle sonne à nouveau.

Dans un beffroi tout neuf, la cloche restaurée de l'église Sainte-Madeleine de La Hauteville va de nouveau sonner les heures. Mardi 19 décembre dernier dans ce petit village de 178 âmes du pays houdanais, le nouveau beffroi (édifice de charpente qui soutient la cloche, Ndlr) a été monté à l'aide d'une grue pour trouver sa place dans le clocher. La cloche de 400 kg, datant de 1945 et nommée Charlotte Victoire, a donc retrouvé sa place dans cet édifice datant du XIIIe siècle.

L'entreprise Bodet, fabricant français d'horlogerie d'édifices depuis 1868, a été missionnée pour la fabrication et la pose du nouveau beffroi, ainsi que pour la restauration de la cloche. « *Le beffroi n'aurait plus tenu longtemps,* estime Didier Gabriel, campaniste (spécialiste dans l'ingénierie des clochers, Ndlr) chez Bodet, lors de la montée des différentes pièces dans le clocher. *L'ancien beffroi était attaqué, pratiquement pourrir* ».

Ce dernier ajoute que le beffroi précédent, vieux « *de 300 ans* », tenait « *à l'origine deux cloches, qui ont disparu sans doute à la révolution* ». Didier Gabriel donne comme autre raison potentielle des désordres de la charpente le fait que le beffroi ne tenait plus qu'une cloche depuis plusieurs années, causant un déséquilibre.

Le campaniste précise que le nouveau beffroi a été « *fait sur mesure pour cette situation* », donc pour une seule cloche. Et met en avant la qualité du bois choisi ainsi que la construction d'un beffroi selon les anciennes techniques, notamment avec des chevilles : « *On a la volonté de perpétuer la tradition.* »

La cloche « aurait pu se décrocher »

La cloche, quant à elle, a été emmenée par l'entreprise Bodet fin juin dans son atelier de Maine-et-Loire pour connaître une seconde jeunesse. « *Il y a des gens qui ne savaient pas que la cloche était partie, et venaient nous voir parce qu'ils ne l'entendaient plus* », souligne-t-on en mairie. Abîmée au niveau d'une oreille, la partie au sommet de la cloche qui la soutient, elle « *aurait pu se décrocher pendant un balancement, ce qui aurait fait beaucoup de dégâts* », souligne Didier Gabriel.



LA GAZETTE EN YVELINES

T

Dans l'atelier, la cloche « *a subi plusieurs passes au four* » et « *on a remis le même métal qu'à l'époque* », détaille le campaniste. Et d'assurer : « *On retrouve presque son état nominal à 99 %.* » En effet, Charlotte Victoire ne présente aucune trace de cette récente intervention. Lors de la pose de l'ensemble dans le clocher, tous espéraient que la cloche sonnerait à nouveau pour Noël.

L'ensemble de ces travaux a été financé par le Syndicat intercommunal pour la rénovation de l'église, du cimetière et de l'école (Sirece), qui regroupe les petites communes limitrophes de Grandchamp, La Hauteville et le Tartre-Gaudran.

MANTES-LA-VILLE Mantes U : le nouveau quartier fait peser ses incertitudes sur la commune

La seconde moitié du futur quartier subit actuellement un réaménagement massif. La nouvelle école ne sera pas à Mantes U, et un second bâtiment voyageur devra probablement être construit à la gare.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La direction du projet Eole indique que le bâtiment sera mis en service « avec les fonctionnalités prévues » au printemps 2018, et le restera « dans un premier temps ».

La rumeur, entendue par certains élus d'opposition de Mantes-la-Ville, n'en était finalement pas une, leur a confirmé le maire Cyril Nauth (FN) au conseil municipal du mercredi 20 décembre. Le réaménagement en cours d'étude de la seconde partie du nouveau quartier Mantes université pourrait nécessiter la construction d'un deuxième bâtiment voyageurs du côté mantevillois de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie, alors que le premier n'est pas encore terminé.

Et le terrain qui devait être dévolu gratuitement à l'implantation d'un groupe scolaire par la mairie, bloqué par la SNCF depuis le début de l'année, l'est désormais définitivement. Le temps presse de plus en plus pour la majorité FN, alors que les écoles de la commune accueillent plus d'élèves que jamais.

« *La parcelle qui nous était destinée aura très certainement une autre destination* », a en effet indiqué l'édile frontiste. Trois possibilités sont actuellement étudiées (voir encadré).

« *Le bâtiment voyageurs construit rue Jean Jaouen ne sera pas, vraisemblablement, le bâtiment voyageurs SNCF,* a rapporté Cyril Nauth d'un rendez-vous avec Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) chargé des transports. *Ils vont en construire un autre ailleurs, à quelques dizaines ou centaines de mètres, et les décideurs ont même envisagé de le démolir, car ils considèrent que maintenant, il est mal placé.* »

La solution retenue, selon lui, serait de « *trouver une autre destination à ce bâtiment* ». Au conseil municipal, les conseillers d'opposition ont manifesté qui leur surprise, qui leurs regrets. « *Faire et défaire, c'est toujours du travail, mais c'est surtout toujours de l'argent public,* a déploré l'ex-maire Annette Peulvast-Bergeal. *Moi aussi, j'ai entendu des bruits, mais je n'y croyais pas ! Je n'arrivais pas à croire qu'on puisse agir de cette façon-là, c'est vraiment une politique de gribouille.* »

Le bâtiment voyageurs initialement prévu, dont le chantier doit s'achever au printemps, devait comprendre un espace billetterie pour trains et bus, et des locaux pour les agents de la SNCF. Du côté de la SNCF, la direction du projet Eole, surnom de l'extension à l'Ouest du RER E, indique que le bâtiment sera mis en service « *avec les fonctionnalités prévues* » au printemps 2018, et le restera « *dans un premier temps* ».

L'origine de ces différents réaménagements est une étude de l'architecte-urbaniste Nicolas Michelin sur la seconde partie du quartier, autour de la gare, lancée en mars dernier. Elle réunit la SNCF, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, l'Etablissement public du Mantois Seine aval (Epamsa) et Île-de-France mobilités (ex-Stif). Les propositions de l'urbaniste sont encore en cours de discussions par GPSEO et Île-de-France mobilités, organisme satellite du conseil régional.

Groupe scolaire : trois emplacements envisagés

Chassé de Mantes université, où sera situé le prochain groupe scolaire mantevillois ? Des trois endroits envisagés par la municipalité, un seul a été communiqué par le maire FN.

Le prochain groupe scolaire de la commune, dont toutes les écoles débordent d'écoliers, ne sera finalement pas dans le nouveau quartier Mantes université. « *Un certain nombre de choses ont bougé très fortement, ce qui explique et justifie la non-rétrocession* » de la parcelle prévue initalement, a rapporté le maire Cyril Nauth (FN) le 20 décembre.

Au conseil municipal du 18 octobre dernier, il communiquait la première hypothèse de secours retenue, s'attirant aussitôt les foudres des trois groupes d'opposition. Celle-ci prévoyait en effet la construction du groupe scolaire boulevard Roger Salengro, sur une parcelle municipale où se situe aujourd'hui la salle de prière historique des musulmans de la commune. « *Deux autres études sont en cours de réalisation* », ajoutait l'édile FN.

Au dernier conseil, il a conservé le secret des deux emplacements supplémentaires envisagés. L'un est « *une parcelle de 5 000 m² appartenant à la Ville* », pour lequel « *il n'y aurait pas de difficulté* ». Mais il ne semble pas avoir sa faveur. Cyril Nauth souhaiterait plutôt construire sur un autre terrain, appartenant « *à un propriétaire particulier qui est vendeur* », et qu'il a rencontré début décembre.

Celui-ci aurait cependant déjà eu des propositions financières conséquentes de promoteurs privés. « *Il est favorable à l'idée de céder à la Ville pour construire un groupe scolaire, mais il veut en tirer le maximum* », a rapporté le maire. Une visite est prévue le 3 janvier par le service étatique des Domaines, qui évalue l'immobilier pour les organismes publics. Ces derniers doivent alors vendre ou acquérir selon l'évaluation tarifaire fournie, qui peut être minorée ou majorée de 10 % maximum.

« *Vous n'expliquez rien alors que vous vous êtes engagés à tenir l'opposition au courant, convoquez les présidents de groupe comme vous l'avez déjà fait,* a regretté au conseil municipal Eric Visintainer (LR). *Pourquoi garder secret le second site qui appartient à la Ville ?* » Question restée sans réponse de Cyril Nauth, sinon ce commentaire : « *Je vous le dirai au moment où nous ferons le choix. [...] Vous pouvez vous plaindre mais c'est totalement infondé.* »

En bref

MANTES-LA-JOLIE Hôpital : le parking payant fait fuir les voitures ventouses

Le stationnement à l'hôpital François Quesnay est payant depuis le 18 décembre. Une semaine après leur mise en fonction, les syndicats restent mitigés.



LA GAZETTE EN YVELINES

Bernard Landais, secrétaire adjoint de FO, déplore que les employés des sous-traitants, « comme la société ménagère », aient à payer leur stationnement.

Comme *La Gazette* le révélait dès octobre 2016, le parking du centre hospitalier François Quesnay, désormais géré par la société Indigo, est devenu payant le 18 décembre dernier, malgré l'opposition des syndicats. Après 30 premières minutes gratuites, le tarif est de 1,10 euro de l'heure. Des forfaits hebdomadaires et mensuels sont également proposés.

Le personnel de l'hôpital pourra stationner gratuitement sur le même parking qu'auparavant, situé derrière l'établissement. Une extension de 66 places doit y être réalisée par Indigo dans le cadre de son contrat. Les syndicats de l'hôpital, CGT et FO, se sont tous opposés à la fin de la gratuité au conseil de surveillance.

Bernard Landais, secrétaire adjoint de FO, déplore que les employés des sous-traitants, « *comme la société ménagère* », aient à payer leur stationnement, contrairement aux salariés de l'hôpital. Seul point positif pour Catherine Martinez-Mokrani, secrétaire de la CGT, dont le bureau donne sur le parking : « *Il y a beaucoup plus de places libres car les voitures ventouses se sont déplacées sur un autre parking* ».

POISSY Campus PSG : le club va participer au financement de la voirie

Lors de la dernière réunion publique sur son projet de centre d'entraînement, le PSG a pu donner plus de détails sur l'insertion paysagère du projet et le financement de la future rue de la Bidonnière.

Le Paris Saint-Germain continue sa concertation avec les futurs riverains de son Campus qui sera construit à Poissy. La dernière réunion publique en date s'est déroulée le mercredi 20 décembre à l'école primaire d'Aigremont devant une cinquantaine de personnes.

Projet urbain partenarial

L'occasion notamment pour le club francilien de présenter les dernières vues de l'insertion paysagère du projet (disponibles sur campus.psg.fr, Ndlr) et également d'évoquer le financement de la route qui viendra remplacer l'actuelle rue de la Bidonnière. Interrogé sur le sujet par un habitant, le PSG informe qu'un Projet urbain partenarial (PUP), « *qui permet à un acteur privé de contribuer à un projet public* », est à l'étude avec la communauté urbaine pour cette future voie.

« *L'idée est que le PSG contribue à hauteur de l'impact du projet, notamment en finançant l'intégralité des réseaux et une côte part voirie* », souligne le club. Côté RD 30, le très attendu rond point de la sortie d'Aigremont, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental, est envisagé « *dans le même planning que le Campus* », apprend le PSG. La prochaine étape du centre d'entraînement est désormais le dépôt du permis de construire, espéré pour le 18 janvier.

Erratum

Dans la précédente édition de *La Gazette*, l'un des Indiscrets relatait une dispute par réseaux sociaux interposés entre la députée Florence Granjus (LREM) et le maire de Poissy Karl Olive (DVD). Il était indiqué que ce dernier avait ensuite supprimé sa publication sur Facebook, ce qui était une erreur. La rédaction présente ses excuses aux lecteurs comme au principal intéressé.

Trois nouveaux députés, trois partis politiques, trois styles bien différents

Pour ce numéro publié entre Noël et le jour de l'An, période peu propice à l'actualité la plus brûlante, *La Gazette* a choisi de faire partager le quotidien de nouveaux députés des Yvelines à ses lecteurs, qu'ils soient passionnés de politique ou se demandent simplement quel est leur travail : Michel Vialay (LR) dans la huitième circonscription, Michèle de Vaucouleurs (Modem) dans la septième circonscription, et Natalia Pouzyreff (LREM) dans la sixième circonscription.

Tous trois ont accepté d'être suivis une journée par un journaliste de *La Gazette* dans le cadre de leurs fonctions. Celle-ci s'est déroulée à l'Assemblée nationale pour les députés LR et LREM, et dans sa circonscription pour la parlementaire Modem. Leur emploi du temps précis de cette journée est indiqué pour chaque parlementaire, tout comme le périmètre de leur circonscription, et les statistiques disponibles sur le travail de chacun sur le site internet citoyen nosdeputes.fr.

Quel est le quotidien de ces députés, alors qu'une réforme parlementaire de grande envergure est actuellement à l'étude à l'initiative du gouvernement ? Une seule constante se dégage de ces journées de représentants de la nation : celles-ci sont systématiquement fort longues, de rendez-vous en déplacements en passant par de nombreuses réunions qui ne figurent pas dans les statistiques d'activité disponibles publiquement.

Michel Vialay (LR), un député qui agit d'abord pour sa circonscription

Le parlementaire du Mantois place l'immense majorité de son action parlementaire sous le signe de ce qu'elle peut apporter à sa circonscription.

Ce mercredi 20 décembre, l'Assemblée nationale tient sa dernière journée de travail parlementaire cette année, jusqu'au 15 janvier. Mais celle-ci n'en est pas moins chargée que les autres pour Michel Vialay (LR), élu député de la huitième circonscription des Yvelines en juin dernier. Son élection ayant fait l'objet d'un recours, il est resté député-maire jusqu'à l'élection de Raphaël Cognet, le 18 décembre, ayant suivi de quelques jours le rejet du recours par le Conseil constitutionnel.

Aujourd'hui quasi-exclusivement député (il reste conseiller municipal, Ndlr), il mesure la quasi-totalité de son activité parlementaire à l'aune de ce qu'elle peut apporter au Mantois. Cela se traduit par l'adhésion à des groupes d'amitiés avec des parlementaires étrangers pouvant permettre de nouer d'intéressants contacts économiques, comme à la spécialisation dans des sujets touchant aux transports en commun, à la rénovation urbaine ou aux associations.


LA GAZETTE EN YVELINES

Ce matin-là, il passe plus d'une heure pour une audition dans le cadre d'une mission de contrôle législatif, avec la députée Modem Aude Luquet (à gauche).

Comme d'autres députés du groupe d'opposition LR qui sont ses voisins de couloir, son bureau se situe dans le Palais Bourbon, et non dans un bâtiment voisin comme ceux d'autres parlementaires. Avantage : il gagne plusieurs minutes à chaque fois qu'il faut se rendre dans l'hémicycle. Inconvénient : son espace de travail est de seulement quelques mètres carrés en soupente, occupés en grande partie par deux bureaux, un coffre, deux armoires murales Ikea et un climatiseur.

Le début de sa journée est quasi-invariablement passé avec son assistant parlementaire parisien, un ex-assistant parlementaire européen tout juste sorti d'un master en relations internationales. « *Il y a plusieurs papiers à signer, plusieurs rendez-vous à confirmer, des choses à planifier, beaucoup de courriers,* détaille Paul-Alexandre Sala dans les couloirs parfois un peu décrépits de l'Assemblée. *Il faut aussi interroger le député pour des amendements qui seront présentés en séance.* »

« *Il faut bien un peu de papiers, sinon on s'ennuie. Vous savez bien que les députés sont des gens qui ne font rien !*, dit en souriant un Michel Vialay quelque peu ironique quant à la réputation des parlementaires. *Quand vous ne nous voyez ni dans l'hémicycle ni en commission, nous sommes tout de même occupés.* » Membre de la commission développement durable, il ne peut y être présent ce matin-là.


LA GAZETTE EN YVELINES

Comme d'autres députés du groupe d'opposition LR qui sont ses voisins de couloir, son bureau se situe dans le Palais Bourbon, et non dans un bâtiment voisin comme ceux d'autres parlementaires.

Une audition est en effet prévue au même moment dans le cadre d'une mission de contrôle de la loi Savary relative à la sécurité et à la lutte contre la fraude dans les transports publics, dont il est co-rapporteur. « *On auditionne tous ceux qu'il nous semble intéressant de rencontrer* », explique-t-il de son évaluation de cette loi votée en 2016 : « *Ce n'est jamais très facile de faire une loi adaptable facilement à tout, ce contrôle va servir s'il y a des besoins d'évolution quelconques.* »

Les repas : « un temps de travail »

Son intérêt pour les transports en commun n'est pas un hasard, pas plus que ses autres sujets d'intérêt au Parlement. Presque tous ont un rapport direct avec le Mantois, à l'instar du projet de carrière calcaire dans le Vexin qu'il veille de près, et pour lequel il a écrit au ministre Nicolas Hulot. « *Pour le moment, ce n'est pas un sujet législatif, mais ça pourrait le devenir, avec peut-être des évolutions du code minier, ce qui pourrait avoir des incidences* », remarque-t-il.

« *Le job n'est pas que celui de voter des lois ou de contrôler leur mise en application, mais aussi de défendre des sujets particuliers ou collectifs auprès de différentes instances, et parfois auprès de personnes privées,* analyse-t-il de sa fonction. *C'est également un travail de présence sur la circonscription, car on peut toujours voir les choses de façon seulement théorique. Quand on me parle d'un problème, j'aime bien faire un coup de voiture et voir par moi-même.* »

Ce jour-là, il déjeune avec des habitants du Mantois souhaitant échanger « *dans le cadre de travaux législatifs* ». Comme nombre de ses collègues, il perçoit déjeuners, et parfois même dîners, comme « *un temps de travail* ». Le repas terminé, il faut filer à la séance de questions au gouvernement. Il n'a pas de temps de parole cette fois-ci, mais « *il est important, par sa présence, d'apporter son soutien aux autres* » membres du groupe LR.

Revenu au bureau vers 16 h, il repart peu après pour la constitution du groupe d'amitié France-Gabon. Le député du Mantois est friand de ces groupes d'échanges parlementaires : « *Je les ai choisis pour l'essentiel car j'imaginais qu'il pourrait y avoir un peu d'intérêt pour le Mantois.* » Alors, « *j'ai très naturellement été m'inscrire dans les groupes d'amitié France-Maroc et France-Sénégal* », le Mantois comptant de nombreux habitants issus des diasporas de ces deux pays.

Mais il a également choisi « *un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest* », ainsi que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Azerbaïdjan ou encore le Canada. A chaque fois, l'objectif reste le même : « *Ils ont un développement économique significatif* ». Michel Vialay compte sur ces rencontres avec des parlementaires étrangers pour « *tisser quelques liens pouvant ensuite servir au développement de la France, et en particulier du Mantois* ».

Mercredi 20 décembre

9 h, Assemblée nationale, Palais Bourbon, 126 rue de l'Université.
Au bureau avec son assistant parlementaire : signatures de documents, confirmation de rendez-vous, lecture et réponses aux courriers.

10 h 20
Arrivée de la stagiaire limayenne pour son dernier jour : assiste l'attaché parlementaire de Michel Vialay depuis trois mois.

10 h 30, Assemblée nationale, bureaux annexes, 95 rue de l'Université.
Michel Vialay rejoint Aude Luquet (Modem) pour une audition de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) dans le cadre d'une mission d'évaluation législative.

12 h 10, Assemblée nationale, Palais Bourbon, 126 rue de l'Université.
Retour au bureau avec son assistant parlementaire.

12 h 45,
départ du Palais Bourbon pour un déjeuner dans un restaurant du quartier avec des habitants de la huitième circonscription.

15 h 05, Assemblée nationale, hémicycle, 126 rue de l'Université.
Séance de questions au gouvernement.

16 h 10 bureau du 126 rue de l'Université.
Signature de courriers et ajustements de la suite de l'agenda.

16 h 30,
Michel Vialay marche quelques dizaines de mètres pour se rendre à la réunion constitutive du groupe d'amitié France-Gabon.

17 h, bureau du 126 rue de l'Université.
Départ de la stagiaire, retour du député.

17 h 45,
Accueil d'un groupe d'administrés du Mantois ayant visité le Palais Bourbon.

19 h 30, Mantes-la-Jolie.
Retour en circonscription pour vider son bureau de maire afin que Raphaël Cognet puisse s'installer.

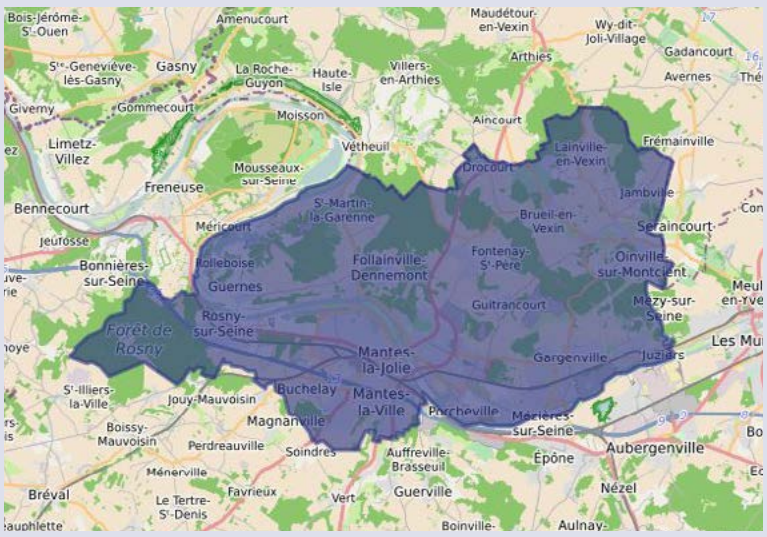

@Michel.vialay @MichelVialay MichelVialay.fr

Transports en commun : il propose un fichier des fraudeurs et des fouilles par les agents SNCF

Dans le cadre de sa mission parlementaire de contrôle d'une loi pour améliorer la sécurité et réduire la fraude, Michel Vialay (LR) a quelques idées à suggérer.

Le député LR du Mantois est co-rapporteur, avec la députée Modem Aude Luquet, d'une mission d'application de la loi Savary, votée en 2016. Débutées il y a plusieurs semaines, les auditions de l'ensemble des intervenants sur ce sujet se terminent en janvier. Le rapport devrait être rendu au printemps. Michel Vialay a déjà tiré quelques enseignements des auditions, et avance des pistes concrètes d'amélioration. Seront-elles adoptées par le gouvernement LREM ?

En novembre, avec sa consoeur, ils avaient proposé un amendement dans le cadre de la loi de sortie de l'état d'urgence. Il était destiné à autoriser « *la palpation par les agents de sécurité de la SNCF et de la RATP lors d'un soupçon d'armement sous les vêtements* », qui leur est actuellement interdite. Le rapporteur de la loi a émis un avis défavorable, renvoyant à un prochain projet de loi : « *En clair, on le fera dans neuf mois s'il se passe quelque chose d'ici là.* »

« Il y a besoin d'un fichier des fraudeurs »

Mercredi 20 décembre, la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était auditionnée, notamment pour avoir son avis quant aux modalités d'un éventuel fichier informatique des fraudeurs. « *En cas de fraude, tous les bons payeurs en pâtissent, ce n'est pas logique, il y a besoin d'un fichier des fraudeurs,* estime Michel Vialay. *Il faut que les fraudeurs "d'habitude" puissent être corrélés, la SNCF, la RATP et les transporteurs le savent, mais ça manque un peu de coordination.* »

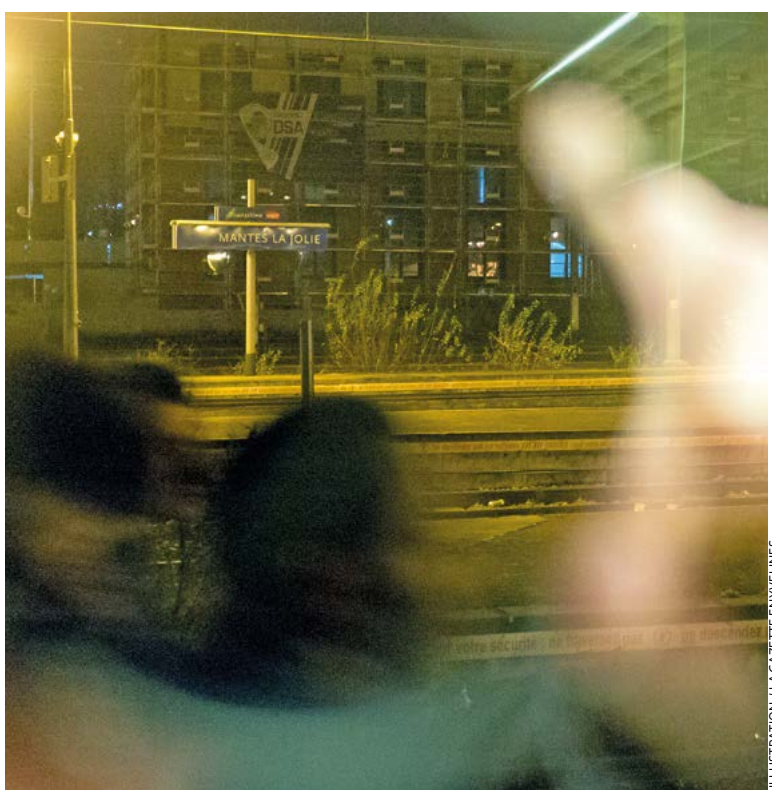

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Michel Vialay a déjà tiré quelques enseignements des auditions, et avance des pistes concrètes d'amélioration. Seront-elles adoptées par le gouvernement LREM ?

Le député du Mantois n'est plus le maire de Mantes-la-Jolie

Lundi 18 décembre, Michel Vialay (LR) a dû quitter de manière un peu précipitée un siège de premier magistrat qu'il occupait depuis 2005. Le conseil municipal a élu Raphaël Cognet.

La décision du Conseil constitutionnel ne l'a pas surpris, les Sages ayant rejeté le recours de sa concurrente du second tour, Khadija Moudnib (LREM). Les délais permis par la date à laquelle elle a été rendue l'ont cependant obligé à quitter sa fonction de maire de Mantes-la-Jolie pour une transition plus rapide que prévue avec son adjoint, Raphaël Cognet (LR).

« *Le législateur donne un mois pour passer la main, l'arrêt a été rendu le 8 décembre, mais le 8 janvier est le jour de reprise après 15 jours de vacances scolaires* », explique de ces délais raccourcis le député touché par la limitation du cumul des mandats. Il a donc été décidé d'ajouter l'élection du nouveau maire au conseil municipal du lundi 18 décembre.

« J'ai donné le meilleur de moi-même »

Ce soir-là, plus de cent personnes, majoritairement des militants LR mais aussi pas mal de curieux ont envahi la salle du conseil. « *Le mandat de maire est particulièrement exigeant, on y consacre beaucoup de soi-même, mais il est passionnant,* déclare un Michel Vialay quelque peu ému, sentiment rarement apparent chez lui. *Depuis 2005, j'ai donné le meilleur de moi-même au service des Mantais.* »

De son futur successeur, qui fut son directeur de cabinet il y a dix ans, il tresse l'éloge devant l'assemblée des élus. « *Je sais que Raphaël Cognet est un homme de conviction et d'engagement,* encourage-t-il tout en louant l'importance de solides liens familiaux devant les proches du bientôt ex-adjoint. *Le mandat de maire est particulièrement exigeant, il est parfois fait de moments difficiles.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Le mandat de maire est particulièrement exigeant, on y consacre beaucoup de soi-même, mais il est passionnant », déclare ce soir-là un Michel Vialay quelque peu ému.

Le moment venu d'élire son successeur, Joël Mariojouls, opposant d'Ensemble pour une gauche citoyenne, se présente aussi, et dresse un portrait au vitriol de l'action de la droite mantaise. Il donne plusieurs exemples « *qui semblent poser la question de la nature des institutions, de la nature de la démocratie* » à Mantes-la-Jolie. « *La question de la démocratie locale et de la citoyenneté est devenue prioritaire dans notre ville* », conclut-il, récoltant les huit voix de l'opposition.

« Une passation tout à fait organisée »

Raphaël Cognet est élu. Deux jours plus tard, la transition accélérée est donc encore en cours, de manière très concrète. « *Je suis en train de finir de quitter mon bureau* », sourit-il avec en main un livre retrouvé à cette occasion, une histoire de la cimenterie de Gargenville offerte une décennie plus tôt. « *C'est comme tout, on accumule un certain nombre de choses* », indique le parlementaire au bureau désormais quatre à cinq fois plus petit que celui qu'il occupait à l'hôtel de ville.

Ce petit déménagement devait être achevé « *en fin de semaine* ». La transition avec son successeur, il l'attend facile et rapide. « *On est dans une passation tout à fait organisée et en bonne intelligence,* assure Michel Vialay. *Dans la majorité municipale que j'ai conduite, on a toujours travaillé ensemble dans une grande clarté et une grande efficacité, vous n'avez jamais vu de cacophonie sur les idées.* »

NosDéputés.fr : propositions de lois et questions orales plutôt que présence en commission

Le député de la huitième circonscription, selon le site interne d'information citoyenne NosDéputés.fr, est classé parmi les 150 députés les plus actifs concernant le nombre de propositions de loi signées et celui des questions orales au gouvernement. Il figure parmi les 150 parlementaires les moins actifs au sujet du nombre de semaines d'activité détectées, des présences et des interventions en commission. Lors de sa question orale, posée le 14 novembre, il s'est insurgé de la baisse rétroactive des crédits de la politique de la ville, et de l'absence de finances pour la rénovation urbaine malgré un doublement annoncé, alors qu'Emmanuel Macron avait assuré en septembre que « *les crédits d'aménagement du territoire, de politique de la ville et l'ensemble des dotations aux collectivités seront maintenus.* »

Il a également posé deux questions écrites. Le 5 décembre, il s'inquiétait de la situation de l'association Odyssée, chargée par l'Etat dans le Mantois de proposer « *un accompagnement à domicile pour les patients atteints de maladie grave* », mais n'a pas obtenu de réponse. Le 19 décembre, il formulait une demande au nom de la Confédération française des retraités (CFR) « *afin qu'elle puisse enfin être reconnue officiellement. Le gouvernement estime que c'est déjà le cas.* »

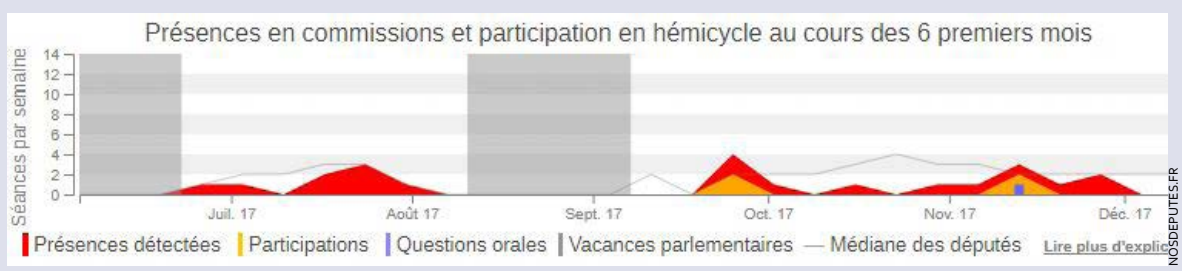

NOSDEPUTES.FR

Michèle de Vaucouleurs (Modem), le terrain pour enrichir son action à l'Assemblée

Le 8 décembre, la députée de la septième circonscription a enchaîné les rendez-vous de terrain. Michèle de Vaucouleurs profite de ces moments pour échanger sur les dossiers locaux et ceux qu'elle suit à l'Assemblée.

En cette fin d'année chargée à l'Assemblée nationale, trouver des journées complètes à consacrer à leur circonscription ne semble pas si facile pour les députés. Mais au milieu de son agenda, Michèle de Vaucouleurs (Modem), élue en juin dernier dans la septième circonscription des Yvelines, a réussi à passer son vendredi 8 décembre sur le terrain.

Inauguration d'une application mobile, rencontre avec les responsables de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines, réunion avec ses relais locaux et fête des pompiers yvelinois, le planning de la parlementaire s'annonce chargé. Comme souvent pour une journée passée en circonscription, la députée donne rendez-vous à ses équipes à sa permanence de la rue Paul Doumer à Triel-sur-Seine. Ce 8 décembre, elle est accompagnée d'Yvon Rosconval, responsable de sa communication et sympathisant LREM.


LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est l'occasion d'échanger de manière moins formelle sur des sujets qu'on suit », confie la députée, notamment à propos de sa discussion avec le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye.

Alors que l'horloge s'apprête à afficher 9 h 30, Michèle de Vaucouleurs annonce qu'il est temps de se mettre en route, et craint de ne pas arriver à l'heure pour sa première manifestation de la journée. L'inauguration de l'application mobile du Souvenir français est prévue au cimetière du village de Mareil-Marly à 10 h. « *Il n'y a rien de plus désagréable que d'arriver en retard* », souffle la parlementaire en sortant de sa permanence, sous une pluie qui l'accompagnera toute la journée.

Une fin d'année dense

A peine montée dans la voiture conduite par Yvon Rosconval, Michèle de Vaucouleurs pianote sur son téléphone portable pour se tenir informée des derniers échanges qui se sont déroulés à l'Assemblée nationale, quittée la veille à 23 h. « *En ce moment, il y a le PLF (Projet de loi de finances 2018, Ndlr), qui doit être bouclé avant la fin de l'année* », souligne la députée de son travail législatif qui lui laisse actuellement peu de temps pour sa circonscription. *La fin de l'année est aussi dense que les mois de juillet-août, et ça ne va pas se calmer car on va repartir rapidement sur la formation professionnelle.* »

La formation professionnelle est en effet l'un de ses sujets de prédilection et une réforme est prévue pour l'année prochaine, pour laquelle elle a intégré un groupe de travail. « *C'est sur ces thématiques là que je me sentais le plus pertinente* », confirme la députée, conseillère en insertion professionnelle de profession et membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée, toujours en direction de Mareil-Marly.

Malgré sa crainte initiale, Michèle de Vaucouleurs arrive finalement en avance de quelques minutes au cimetière de Mareil-Marly, pour l'inauguration de l'application mobile Mémoire d'homme, qui permet de géolocaliser des tombes de soldats tombés pour la France. Bien que la commune ne soit pas dans sa circonscription, la parlementaire estime sa présence importante : « *Je suis députée de la nation, élue dans les Yvelines. Dans mon job, je dois avoir une vue sur tout ce qui se passe en France, et le sujet de la mémoire concerne tout le monde.* »

Arrivant sur place, la députée de la septième circonscription salue et discute avec les différentes personnalités présentes, responsables associatifs, politiques. « *J'aime beaucoup être en circonscription et prendre le temps d'échanger avec les gens que je rencontre, si c'est juste pour faire acte de présence c'est pas intéressant* », tranche la député, à l'issue de l'inauguration, où elle aura pu tester l'application jusqu'à ce que la pluie entraîne toutes les personnes présentes vers la salle des fêtes communale.


LA GAZETTE EN YVELINES

Membre de la commission des affaires sociale à l'Assemblée et conseillère en insertion professionnelle, Michèle de Vaucouleurs travaille sur la reforme de la formation professionnelle.

De ses conversations de la matinée, Michèle de Vaucouleurs note notamment celle avec la maire de Mareil-Marly, Brigitte Morvant, qui « *lève des fonds pour des start-up dont une dans le domaine social. Ça peut être intéressant que je la rencontre, voire de suggérer à la ministre de s'intéresser à ce projet.* » Elle mentionne aussi ses échanges avec le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, Stéphane Grauvogel, à propos du port industriel de Triel-sur-Seine (jugé au tribunal administratif la veille, Ndlr).

« *C'est l'occasion d'échanger de manière moins formelle sur des sujets qu'on suit* », confie la députée des différentes inaugurations et cérémonies, sur la route menant à Versailles pour la prochaine étape de la journée. Et d'ajouter : « *Ce sont des occasions privilégiées. On n'échange pas toujours sur les dossiers, c'est aussi le moyen de se connaître et de s'identifier pour des échanges ultérieurs.* »

Michèle de Vaucouleurs estime que « *ce contact avec d'autres personnes est l'aspect dont on ne pourrait pas se passer* » en tant que parlementaire. « *Si on est déconnecté de ce que vivent, font, pensent les gens, on met des juristes et on leur fait fabriquer la loi, qu'ils aborderont de manière technocratique,* martèle-t-elle. *On est le représentant du peuple, on a la chance d'avoir été élu pour faire entendre ce qui se dit, se vit dans la population. Et faire en sorte que les lois qu'on vote soient de bonnes lois, qui répondent à un besoin et soient applicables.* »

Arrivée à Versailles, le temps de déjeuner dans un restaurant japonais non loin de la place du Marché, approche rapidement 14 h, l'heure de son rendez-vous à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). La parlementaire y est reçue par la secrétaire générale et le président de la CMA, qui lui demandent rapidement ce qu'elle attend de cette rencontre.

« *Faire connaissance,* répond Michèle de Vaucouleurs, avant de se montrer plus précise. *On va aborder la formation professionnelle et l'apprentissage à l'Assemblée nationale au printemps. Et comme on a la chance de ne pas travailler trop en urgence, on a le temps de rencontrer les acteurs de terrain.* »

Et le président de la CMA des Yvelines, Ronan Keraudren, de sourire : « *C'est un vaste programme.* » Pendant plus de deux heures d'échanges à bâtons rompus, les dirigeants de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont pu faire part de leurs ressentis sur leur activité au quotidien. Pendant la discussion, Michèle de Vaucouleurs multiplie les questions et les prises de notes sur sa tablette tactile.

« Sept jours sur sept »

A l'issue de cette entrevue, après la pluie de la matinée, c'est la neige qui accompagne la députée sur le chemin de son véhicule. Sur le trajet du retour vers sa permanence, elle revient avec son responsable de la communication sur la rencontre qui vient de s'achever. « *Je pense que c'est un travail méconnu,* estime la députée, de la CMA. *Ce que je retiens, c'est la séparation voulue entre l'Éducation nationale et la chambre, chacun se recentrant sur son savoir-faire.* »

A sa permanence trielloise, aux alentours de 17 h 30, Michèle de Vaucouleurs et Yvon Rosconval retrouvent deux sympathisants pour mettre en place une démarche de rencontre des acteurs de la circonscription liés à la formation professionnelle : centres de formation, entreprises, apprentis entre autres. « *C'est une formule de travail qu'on veut tester sur l'apprentissage, et ensuite peut-être sur d'autres problématiques* », indique Yvon Rosconval, ajoutant que cela permettra également de faire de la « *communication de proximité* ».

Après près d'une heure de préparatif pour cette séquence de rencontres à venir, la parlementaire part pour le dernier point à son agenda : la cérémonie départementale de la Sainte-Barbe, annuelle fête des pompiers, à Chanteloup-les-Vignes. L'occasion pour Michèle de Vaucouleurs d'avoir de nouveaux moments d'échanges avec ses collègues élus et les services de secours. Elle termine ce jour-là à près de 21 h : « *Être députée, c'est sept jours sur sept. J'apprécie quand j'ai une journée complète de libre.* »

Vendredi 8 décembre

9 h 15, permanence de la députée, Triel-sur-Seine.
Michèle de Vaucouleurs discute avec son responsable de la communication sur la journée à venir.

9 h 30
La parlementaire se met en chemin pour se rendre au premier événement à l'agenda.

10 h 13, cimetière, Mareil-Marly.
La cérémonie de l'inauguration de l'application Mémoire d'homme, imaginée par l'association le Souvenir Français, débute.

11 h 36, salle des fêtes, Mareil-Marly.
Pendant le pot qui suit l'inauguration, la députée échange avec ses homologues politiques et des représentants associatifs.

13 h, restaurant japonais, Versailles.
Michèle de Vaucouleurs déjeune avant son rendez-vous suivant et débat avec son responsable de la communication sur les sujets qui seront abordés.

14 h 10, Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines, Versailles.
La parlementaire débute son entrevue avec les responsables de la Chambre de métiers et de l'artisanat pour échanger sur l'apprentissage et la formation professionnelle.

16 h 25
La réunion se termine et la députée part en direction de son rendez-vous suivant.

17 h 30, permanence de la députée, Triel-sur-Seine.
Michèle de Vaucouleurs met en place, avec ses relais locaux, la démarche de rencontre avec les acteurs de l'apprentissage du territoire en vue de la prochaine reforme de la formation professionnelle.

19 h 05, collège Magellan, Chanteloup-les-Vignes.
La parlementaire assiste à la célébration départementale de la Sainte Barbe, le rendez-vous annuel des pompiers.

20 h, centre de secours des sapeurs-pompiers, Chanteloup-les-Vignes.
La députée est au premier rang sur l'estrade pendant les discours des officiels suite à la cérémonie de la Sainte-Barbe, dernier événement de cette journée.

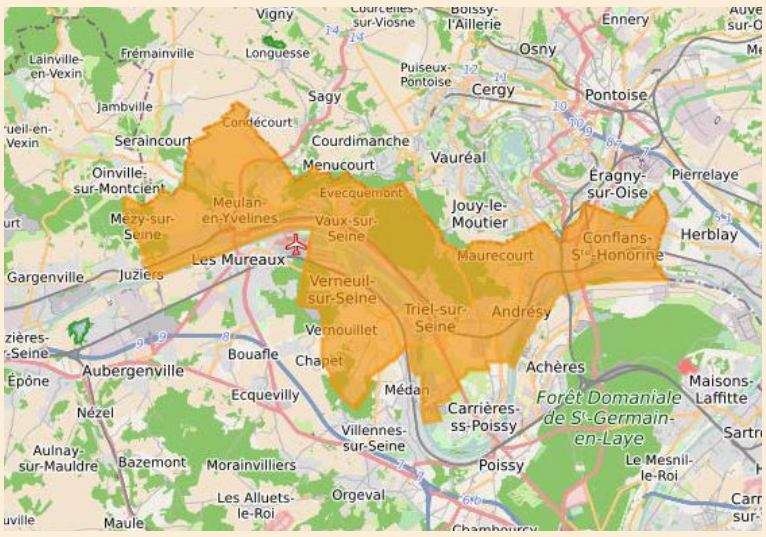

@MicheledeVaucouleurs2017 @MdeVaucouleurs

« Mon seul mandat est celui de député »

Comme annoncé lors de la campagne des législatives, Michèle de Vaucouleurs (Modem) a mis fin à ses mandats d'élue. Elle a également mis en suspend sa profession de conseillère en insertion.

« *J'ai l'idée de mener à 100 % cette mission.* » Depuis sa victoire aux élections législatives dans la septième circonscription le 18 juin, Michèle de Vaucouleurs (Modem) a progressivement quitté tous ses autres mandats d'élue, comme annoncé pendant la campagne, et a également mis en suspens son métier de conseillère en insertion professionnelle.

« *J'aurais pu garder, peut-être, un tout petit temps partiel, mais avec les changements de planning constant, ce n'est pas simple,* explique la parlementaire de cette décision. *Mon seul mandat est celui de député.* » En effet, après avoir quitté son siège de conseillère communautaire, la députée a démissionné en novembre dernier du conseil municipal de Poissy, où elle était conseillère municipale depuis 2008 et adjointe depuis 2014.

Une attache forte pour Poissy

A l'occasion de sa démission, Michèle de Vaucouleurs s'est vu remettre des bâtons de marche par le maire LR de la commune, Karl Olive. « *Parce que je suis en marche* », sourit la parlementaire, en référence à l'étiquette LREM-Modem sous laquelle elle a été élue. Mais malgré son emploi du temps chargé, elle rappelle son attache à cette ville et souligne « *l'envie d'être un peu présente sur Poissy : j'y ai tissé des liens importants avec les associations et d'autres élus* ».

« Créer du lien » avec la circonscription

Michèle de Vaucouleurs (Modem) multiplie les initiatives pour garder contact avec la septième circonscription, entre lettres d'informations, et le recrutement d'un nouvel assistant parlementaire.

Continuer d'être présente auprès des habitants de la circonscription en cette fin d'année chargée à l'Assemblée nationale est l'une des volontés de Michèle de Vaucouleurs (Modem). Si la députée de la septième circonscription arrive à y consacrer des journées régulièrement, comme en témoigne celle du 8 décembre, elle ne manque pas d'idée pour conserver ce lien.

« *Pour pallier ses absences en circonscription, on édite une lettre d'information tous les deux mois qu'on distribue sur les marchés, en mairie,* indique son entourage, qui ajoute l'intention de créer un site internet. *C'était l'un de ses premiers engagements : tenir informés sur le déroulement du mandat.* » Une autre lettre d'information, « *pour s'adresser au 1 300 entrepreneurs de la circonscription* », est en projet : « *la question est vraiment de créer du lien* ».

Informer sur le déroulement du mandat

Michèle de Vaucouleurs annonce également son intention de recruter une nouvel assistant parlementaire, en plus des deux avec qui elle travaille actuellement, l'un à l'Assemblée et l'autre qui « *fait la liaison* » entre la circonscription et l'Assemblée. « *Il me faut quelqu'un en circonscription et qui m'aide sur les réseaux sociaux, que je n'ai pas trop le temps d'animer correctement* », souligne Michèle de Vaucouleurs.

A l'Assemblée, du « plaisir » et « un peu de frustration »

Michèle de Vaucouleurs revient sur ses premiers mois à l'Assemblée, entre plaisir de participer à « la reforme de la société » et frustration d'avoir parfois trop peu de temps pour travailler sur les textes.

Élue le 18 juin en tant que députée de la septième circonscription, Michèle de Vaucouleurs (Modem) s'approprie sa nouvelle fonction depuis maintenant six mois. Si elle ne cache pas son plaisir d'exercer ce nouveau mandat, la parlementaire mentionne également une certaine « *frustration* » sur la rapidité à laquelle certains textes doivent être traités et l'organisation du temps de travail à l'Assemblée nationale. Des points sur lesquels un travail est actuellement en cours dans le cadre de la réforme de l'Assemblée.

« *L'apprentissage se poursuit et se poursuivra je pense,* estime la parlementaire de ces premiers mois de prise de fonction, mentionnant le soutien important de son groupe politique. *J'ai fais, je pense, la moitié du chemin : je suis dans le bain, dans la compréhension du rôle et des missions, des moyens dont je dispose pour agir. Après, il reste à "performer" et s'améliorer. Et ça, c'est un travail qui ne sera jamais fini en fait.* »



« On ne peut pas être à la fois en commission, en hémicycle et en audition ; donc on passe à côté de plein de temps de travail très intéressant », juge Michèle de Vaucouleurs.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

« Assidue » à l'hémicycle

En cette fin d'année que Michèle de Vaucouleurs, membre de la commission permanente des affaires sociales, présente souvent comme chargée au niveau du travail législatif, elle estime être « *plutôt assidue* » à l'hémicycle. « *Il s'agit d'appréhender principalement et prioritairement les textes qui concernent la commission des affaires sociales,* note la députée de sa présence à l'Assemblée. *Et pour les textes qui n'en relèvent pas, il faut avoir quand même une vue globale de ce qui se passe sur l'ensemble des commissions, pour pouvoir voter en conscience.* »

La parlementaire précise cependant que le temps passé dans l'hémicycle est loin d'être la seule activité qui occupe son temps à l'Assemblée nationale. Outre le travail en commission, Michèle de Vaucouleurs mentionne « *des auditions* » qui sont « *un temps d'acquisition de tout ce qui fait la sphère politique, la sphère organisationnelle, des secteurs de la santé, de la formation professionnelle, etc* ».

Si, de ses premiers mois de fonction, Michèle de Vaucouleurs souligne « *un énorme plaisir à pouvoir prendre part à ce travail législatif et à participer à la réforme de la société qui paraît nécessaire* », elle confie cependant « *un peu de frustration* ». Ce sentiment, que la parlementaire juge « *partagé par l'ensemble des députés* », est dû au « *fait de voir arriver beaucoup de textes très tard, donc avec trop peu de temps pour les travailler suffisamment* ». Elle ajoute également « *le souhait de pouvoir travailler en amont les textes avec le gouvernement* », et de « *réformer le temps de parole en hémicycle et l'organisation générale du travail* ».

Michèle de Vaucouleurs annonce d'ailleurs que ce sont là « *l'un des sujets de reforme de l'Assemblée* ». « *Il y a des propositions qui sont faites dans le sens d'une meilleure collaboration entre les députés et le gouvernement sur la préparation des textes de loi,* explique la parlementaire. *De sorte que notre rôle ne soit pas limité à un rôle d'amendement, mais bien à un rôle de co-construction des projets de loi.* »

Reforme de l'Assemblée

D'après cette dernière, l'une des pistes en cours de réflexion au niveau du temps de travail des députés serait d'avoir « *des semaines pleines de commission, des semaines pleines d'hémicycle et des semaines blanches pour le travail en circonscription* ». Si la députée de la septième circonscription pointe des inconvénients potentiels à ce mode de travail, elle considère : « *Le projet n'est pas mûr mais en tout cas, il est nécessaire de reformer ce travail parce qu'on ne peut pas être à la fois en commission, en hémicycle et en audition ; donc on passe à côté de plein de temps de travail très intéressant.* »

NosDéputés.fr : nombreuses présences et interventions en commission

La députée de la septième circonscription, selon le site interne d'information citoyenne NosDéputés.fr, est classée parmi les 150 députés les plus actifs concernant le nombre de semaines d'activité détectées, comme concernant le nombre de propositions et de présences en commission parlementaire, ainsi qu'à propos du nombre de questions orales au gouvernement.

Lors de sa question orale, posée le 8 novembre, elle s'inquiétait des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique induites pour les riverains « *du Nord-Ouest de la région Île-de-France* » par les avions atterrissant à Roissy. Elle suggérait la mise en place d'une « *descente sans paliers et avec un moteur tournant au ralenti à partir de 3 000 m d'altitude* ». La ministre chargée des transports lui répondait alors que « *ces sujets pourront être abordés lors des assisses du transport aérien* » lancées début 2018. La députée Modem a également posé quatre questions écrites au gouvernement. Elle s'est inquiétée du manque d'information et de recherche médicamenteuse sur la « *cystite interstitielle chronique* », a suggéré le déploiement de caméras de vidéosurveillance mobiles pour les événements exceptionnels, a demandé des mesures législatives fortes contre les dépôts sauvages, et a alerté quand à « *la situation des enfants en situation de handicap scolarisés* ».

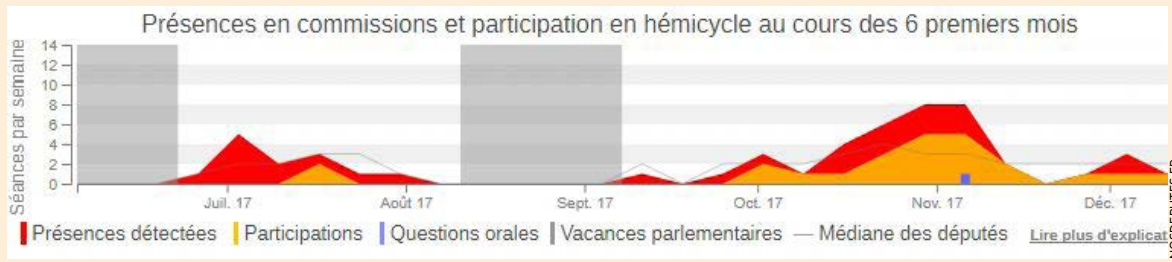

Natalia Pouzyreff (LREM), un parcours qui guide son activité parlementaire

Commission défense, groupe de travail dédié à l'apprentissage... La députée LREM de la sixième circonscription se sert de ses expériences antérieures pour s'emparer de sujets à l'Assemblée.

Il est un peu plus de 9 h 30 lorsque Natalia Pouzyreff (LREM) passe les portes de la salle Lamartine, située dans les bâtiments administratifs de l'Assemblée nationale. En ce mercredi 29 novembre, la députée de la sixième circonscription participe à une audition menée conjointement par la commission des affaires étrangères et la commission défense, dont elle est membre. Pour cette députée nouvellement élue, son action parlementaire est guidée par son parcours personnel et professionnel.

Et le thème, dédié aux questions géostratégiques et à la sécurité en Asie du Sud Est, se retrouve malgré lui lié à l'actualité. En effet, la veille, la Corée a tiré un nouveau missile balistique. Trois chercheurs sont entendus par la quarantaine de députés présents : Barthélémy Courmont de l'Institut de relations internationales et stratégiques, Cécile Pajon pour l'Institut français des relations internationales et Benjamin Hautecouverture, de la Fondation pour la recherche stratégique.



Natalia Pouzyreff, avec son collaborateur, Nicolas Turmeau. Une fois la réunion du groupe de travail dédié à l'apprentissage terminée, elle twitte un succint résumé.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le sujet fait écho à son parcours professionnel. Pendant 25 ans, elle a travaillé aux sièges d'Airbus et Thales avec une spécialisation dans les relations avec l'Asie du Nord. « *A titre personnel, le sujet m'intéresse,* fait elle remarquer de sa présence à la fin de la réunion deux heures plus tard. *Et je trouve utile de se décentrer, de découvrir d'autres perspectives.* » Un intérêt qui s'est traduit par une écoute attentive des trois experts et une prise de notes tandis que ses collègues profitent de ce moment pour parcourir l'actualité.

De temps en temps, la porte de la salle Lamartine claque. Certains députés ne peuvent rester à la séance entière et sont rattrapés par leurs autres obligations. Présente toute la durée des auditions, la députée a dû faire un choix. « *On a souvent deux ou trois réunions en même temps* », explique-t-elle.

« Je trouve utile de se décentrer »

Durant la commission, se tenait la réunion de groupe de La République en marche, où Nicolas Turmeau, l'un de ses collaborateurs l'a remplacée. Collaborateur qui lui transmet en direct les éléments importants qui en ressortent. « *Cette réunion sert à donner une ligne générale de conduite et la position dans l'hémicycle,* détaille-t-elle. *En tant que majorité, nous avons le sens des responsabilités, nous ne sommes pas dans la posture.* »

Mais sa journée n'a pas débuté à 9 h 30. Une heure avant, elle siégeait déjà à la commission défense, pour une réunion entre les commissaires de la majorité, « *dans le cadre de la préparation de la loi de programmation militaire* » et notamment son inscription dans l'exercice budgétaire. Et de poursuivre, tandis qu'elle prend un café : « *Nous avons notamment entendu Didier François, journaliste et reporter de guerre.* »

Des auditions qui viennent déjà compléter une nuitée chargée. De permanence pour son groupe à l'Assemblée, elle est sortie de l'hémicycle à 1 h du matin, vote sur la loi finances oblige. « *Nous devons être présents dans l'hémicycle lorsqu'il y a des votes importants de jour comme de nuit lorsque nous sommes de permanence* », précise la parlementaire. Votes importants qui se traduisent par le retentissement d'une sonnerie dans les couloirs des différents bâtiments de l'institution. Il lui faut alors courir pour arriver au sein de l'hémicycle et y assister dans les temps.



La députée de la sixième circonscription participe à une audition menée conjointement par la commission des affaires étrangères et la commission défense, dont elle est membre.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pas le temps, toutefois, de vraiment se poser : l'heure est surveillée. « *J'ai un rendez-vous à midi qui concerne plutôt la circonscription* » ajoute-t-elle, dix minutes avant le début de son rendez-vous. Une petite entorse à son organisation, elle qui consacre « *le lundi, le vendredi et le samedi* » à sa circonscription et le reste de la semaine à son activité parlementaire.

Elle reconnaît d'ailleurs que « *le rythme de travail est haché* ». Et insiste : « *Les gens ont l'impression que l'hémicycle est souvent vide, qu'il n'y a pas grand-monde. Mais, cela dépend de l'ordre du jour. Et si nous ne sommes pas présents, c'est que nous sommes en commission ou en rendez-vous.* »

Cette précision ajoutée, Natalia Pouzyreff s'éclipse à son rendez-vous. Un rendez-vous que l'on supposera prenant, puisque lorsqu'elle retrouvera ses collègues à 13 h 30 au 3 rue Aristide Briand, elle leur confiera « *n'avoir pris qu'un œuf* » pour le déjeuner. Une autre lui répondra n'avoir « *pris qu'un dessert* », avant que ne débute la session du groupe de travail LREM dédié à l'apprentissage.

Dans les sous-sols du bâtiment, le groupe fondé à la rentrée notamment par la députée de la huitième circonscription de Seine-Saint-Denis, Sylvie Charrière, reçoit Bertrand Martinot, économiste et délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle entre 2008 et 2012. Natalia Pouzyreff et ses homologues confrontent leurs points de vues et leurs idées, pour aboutir au printemps prochain à une réforme de l'apprentissage et de la filière professionnelle.

14 h 50, une sonnerie retentit. Dans dix minutes, débuteront les questions au gouvernement au Palais Bourbon. Mais le groupe de travail est loin d'avoir terminé sa séance. Il lui reste à entendre Céline Calvez, députée mais surtout chargée de mission voie professionnelle et scolaire par le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer. Une intervention qui la fera sortir près de quarante minutes plus tard.

Une fois publié un tweet concernant la réunion qui vient de s'achever, Natalia Pouzyreff commente de la présence des journalistes dans la salle des Quatre colonnes : « *En général, ils cherchent les députés qui souhaitent se faire entendre.* » N'assistant pas aux questions au gouvernement aujourd'hui, elle les suit néanmoins, grâce à la retransmission, depuis la buvette des journalistes, où elle commande une soupe pour se restaurer.

A 22 h 42, elle twitte « en direct »

Elle n'a pas prévu d'en poser aujourd'hui. « *Il y a un quota de questions,* détaille-t-elle. *Je préfère parler avec les collaborateurs des ministres sur des points précis. Ils sont très accessibles pour les députés de La République en marche.* » Ce n'est qu'après la suspension de séance qu'elle fera un passage éclair dans l'hémicycle, le temps de retrouver sa collègue yvelinoise de la septième circonscription Michèle de Vaucouleurs (Modem).

Elle devra s'éclipser à 17 h 30 pour une nouvelle audition au sein de la commission enquête sur la politique industrielle. Cette commission, créée à la demande du groupe Les Républicains, a pour but « *d'analyser ce qui a conduit aux fusions d'entreprises,* ajoute Natalia Pouzyreff. *Cela me tient à cœur de préserver l'industrie française.* » Aujourd'hui, ce sont les syndicats d'Alstom, STX et Nokia, entreprises ayant récemment fusionné avec d'autres, qui sont entendus.

Pour autant, la fin de ces auditions ne signe pas la fin de la journée pour la députée de la sixième circonscription. A 22 h 42, elle twitte « *en direct* » de l'Assemblée, une photo de la ministre de la santé Agnès Buzyn dans le cadre du deuxième jour d'examen en deuxième lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018.

Mercredi 29 novembre

9 h 30, Salle Lamartine, immeuble Jacques Chaban-Delmas, 101 rue de l'Université
Audition conjointe des commissions des affaires étrangères et défense sur les questions géostratégiques et de sécurité en Asie du Sud-Est. Audition de trois chercheurs.

11 h 34
Fin de l'audition menée par les commissions des affaires étrangères et de la défense.

12 h
Natalia Pouzyreff a un rendez-vous concernant une problématique de la sixième circonscription yvelinoise.

13 h 40 Salle 1, au 3 rue Aristide Briand
Dans le cadre du groupe de travail La République en marche spécialement dédié à l'apprentissage, audition de Bernard Martinot, économiste et délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle entre 2008 et 2012.

15 h Hémicycle, 33 quai d'Orsay
Début des questions au gouvernement

15 h 02 Salle 1, au 3 rue Aristide Briand
Le groupe de travail n'a pas fini ses auditions et entend Céline Calvez, chargée de mission voie professionnelle et scolaire par le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer.

16 h Hémicycle, 33 quai d'Orsay
Suspension de séance, les questions au gouvernement sont terminées.

16 h 10 Hémicycle
Reprise de la séance concernant l'examen en deuxième lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018.

17 h 30 Locaux de l'Assemblée nationale
Auditions menées par la commission enquête sur la politique industrielle. Les syndicats d'Alstom, STX et Nokia sont reçus

22 h 42 Hémicycle, 33 quai d'Orsay
Retour au Palais Bourbon, en présence de la ministre de la santé Agnès Buzyn

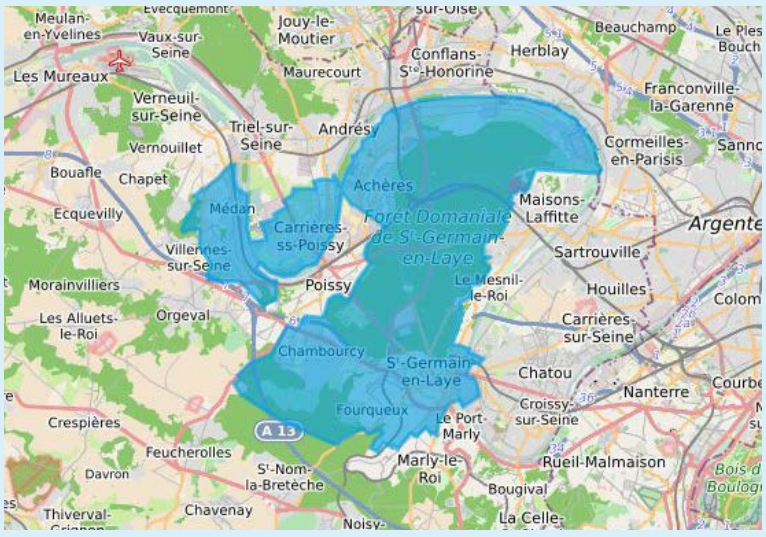

@Npouzyreff @NPouzyreff78 nataliapouzyreff.fr

Des vœux en forme de bilan

Dans une vidéo postée le 23 décembre, Natalia Pouzyreff revient sur les actions majeures de ses six premiers mois en tant que députée.

Pas de réunion publique en cette fin d'année pour la députée de la sixième circonscription, mais des vœux, postés le 23 décembre pour inaugurer sa chaîne Youtube. Tournée dans son bureau et les couloirs de l'Assemblée nationale, cette courte vidéo de huit minutes revient sur l'action de Natalia Pouzyreff durant ses six premiers mois de mandat.

Ce bilan est l'occasion de revenir sur les actions majeures menées par la majorité La République en marche. Réforme du code du travail, loi de sécurité et de lutte contre le terrorisme y sont notamment abordées.

La parlementaire évoque son action concernant la valorisation de l'apprentissage et confie « *rester attentive* » aux questions concernant le handicap et la responsabilité sociétale des entreprises.

« Rester attentive »

Et précise « *militer fortement pour que la participation des salariés soit toujours renouvelée et développée* ». Elle souhaite aussi, par cette participation, « *que les salariés soient associés aux décisions stratégiques des entreprises* ».

En tant que membre du Haut comité pour la transparence et la sécurité nucléaire, elle « *s'engage à faire en sorte que l'information attendue par les citoyens soit donnée, que ce soit sur le maintien en activité des centrales ou bien sur le démantèlement de certaines d'entre elles* ».

Natalia Pouzyreff, un profil international

Le parcours personnel de la députée se retrouve jusque dans ses choix d'appartenance aux différents groupes d'amitié parlementaires. Elle en a rejoint quatre.

Comme bon nombre de ses homologues, quelle que soit leur appartenance politique, Natalia Pouzyreff (LREM) a rejoint quatre groupes d'amitié parlementaires, soulignant ainsi un profil plutôt tourné vers l'international.

Ces groupes « *regroupent les députés qui ont un intérêt particulier pour un pays étranger* », détaille l'Assemblée nationale sur son site internet. Et poursuit : « *Leur but premier est de tisser des liens entre parlementaires français et étrangers* ».

Ayant vécu trois ans en Chine, c'est donc naturellement que la députée de la sixième circonscription est devenue l'une des vice-présidentes du groupe d'amitié franco-chinois de l'Assemblée. Groupe qui a récemment été convié à « *la remise des trophées de l'innovation célébrant la coopération* » entre les deux pays, détaille la députée sur sa page Facebook.

Trois ans en Chine

C'est également un autre aspect de sa vie qui l'a conduite à rejoindre le groupe d'amitié franco-britannique. Mariée à un anglais, Natalia Pouzyreff est une des secrétaires du groupe. Enfin, elle est aussi membre des groupes franco-vietnamien et franco-russe.

Développer les filières d'excellences dans les CFA, un souhait de la députée

Membre d'un groupe d'études et d'un groupe de travail sur l'apprentissage, Natalia Pouzyreff a pu faire part de ses idées sur la filière le 17 novembre, lors d'une visite au Centre de formation des apprentis du Tremblay-sur-Mauldre.

Elle a fait de l'apprentissage et de la filière professionnelle l'un des engagements de son mandat. C'est pourquoi Natalia Pouzyreff (LREM), députée de la sixième circonscription, se rend le 17 novembre dernier au Centre de formation d'apprentis du transport, de la logistique, du tourisme et de la maintenance automobile sur véhicules de transports routiers (CFATL) au Tremblay-sur-Mauldre.

L'établissement de cette petite commune située le long de la route nationale 12, près de Plaisir accueille près de 450 apprentis pour des formations allant du CAP à Bac +4. En présence de Jean Wemaëre, le président de la Fédération de la formation professionnelle, des responsables du CAFTL et de son homologue de la 12e circonscription Florence Granjus (LREM), elle a réaffirmé son souhait de développer des filières d'excellence dans l'apprentissage.

L'orientation des élèves dans un cursus scolaire classique sans que cela leur corresponde, la députée y a été confrontée, lorsqu'elle a enseigné la physique-chimie de 2013 à 2017 à des lycéens de seconde générale à Saint-Germain-en-Laye. « *On voyait qu'ils avaient été mal orientés, que cela ne leur correspondait pas* », explique-t-elle, tandis qu'on lui présente un simulateur de conduite poids-lourds, où les apprentis s'entraînent dans le cadre de leur formation.

Elle plaide surtout pour la possibilité de « *se réorienter en cours d'année, au bout d'un trimestre, par exemple* ». Et s'est emparée de la question à l'Assemblée nationale, où elle a fondé un groupe d'études dépassant les partis politiques, sur la question. Elle a également intégré le groupe de travail de La République en marche dédiée à cette question (voir ci-contre). « *Aujourd'hui encore, l'apprentissage a mauvaise réputation, alors qu'il permet une meilleure insertion dans le monde du travail* », regrette-t-elle.


« Il faut faciliter leur mobilité, par les transports mais aussi en proposant des internats », explique-t-elle à Loïc Charbonnier, président délégué général de l'organisme Apprendre et se former en transport et logistique.

LA GAZETTE EN YVELINES

« Se réorienter en cours d'année »

Et un échange avec une petite dizaine de jeunes apprentis dans les ateliers de maintenance conforte son idée « *d'accompagner les élèves de toutes les filières* » intéressés par l'apprentissage, notamment par des journées d'immersion. « *J'ai fait un bac S* », témoigne l'un d'entre eux de son parcours avant d'intégrer la filière dédiée à la maintenance des véhicules. « *L'apprentissage doit être montré en exemple, on peut y développer des filières d'excellence* », souligne Natalia Pouzyreff.

Mais à l'heure actuelle, difficile de promouvoir l'apprentissage et les CFA au sein des lycées généraux. « *Les CFA ne dépendent pas de l'Education nationale, eux parlent directement avec les entreprises,* précise la parlementaire. *Ce sont deux mondes qui doivent davantage communiquer entre eux.* »

Et pour dépoussiérer l'image de l'apprentissage et ses stéréotypes elle souhaite encourager les actions de communications menées par les CFA comme les journées portes ouvertes mais aussi certaines mesures pour faciliter la vie des apprentis. « *Il faut faciliter leur mobilité, par les transports mais aussi en proposant des internats* », explique-t-elle.

Une démarche qui est déjà appliquée sur le site du CFATL et des deux autres structures qui composent le site. « *Environ 70 % des apprentis sont originaires de la région, mais 30 % d'entre eux viennent de plus loin* », précise Loïc Charbonnier, président délégué général de l'organisme Apprendre et se former en transport et logistique (Aftral, qui gère le CFATL, Ndlr). Et de rappeler qu' « *il y a 78 % d'insertion professionnelle dans les transports* ».

Là aussi, selon la parlementaire réside l'enjeu : ouvrir des centres de formations adaptés aux besoins des entreprises. « *Il y a des entreprises qui ont du mal à recruter* », explique-t-elle. Tout en soulignant toutefois qu'il faut prendre en compte lors de la candidature « *la maturité du jeune et savoir s'il est prêt à être confronté au monde du travail* ».

NosDéputés.fr : forte activité et nombreuses présences en commission

La députée de la sixième circonscription, selon le site interne d'information citoyenne NosDéputés.fr, est classé parmi les 150 députés les plus actifs concernant le nombre de semaines d'activité détectées, comme à propos du nombre de présences en commission parlementaire.

Le 15 août, elle a posé deux questions écrites au gouvernement. La première concernait « *la procédure d'accueil des migrants dans les communes* », où elle suggère « *une procédure de premier accueil qui implique les élus locaux et permette aux associations de pourvoir aux besoins en nourriture, en cours d'alphabétisation et qui définisse les moyens en matière d'équipements (cuisines) et de sécurisation du site et ce dès le premier jour d'arrivée* ». La réponse gouvernementale, donnée le 5 décembre, détaille le dispositif actuel sans répondre à sa question.

L'autre interrogation de la députée concernait « *le traitement des demandes d'asile des migrants sous règlement Dublin* ». Elle y demandait « *des précisions concernant les échéances et délais envisagés de résidence de ces personnes dans la commune ceci afin d'adapter au mieux l'action des associations venant en soutien* », et obtenait le 26 septembre une réponse précise.

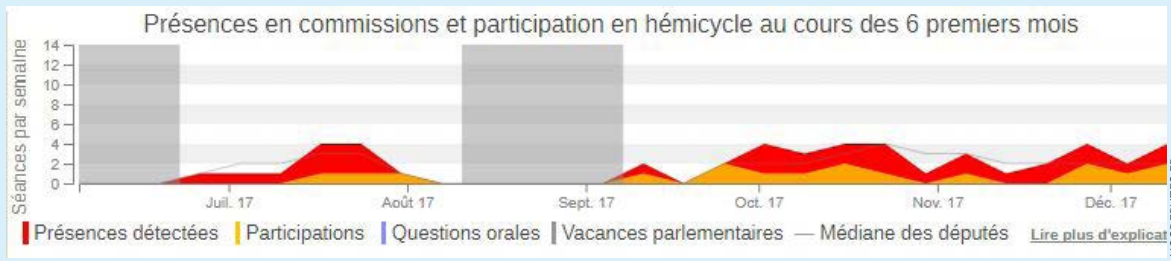

MANTES-LA-JOLIE
Plus de 90 animaux saisis dans un appartement

Suite à une alerte, policiers et membres de la Fondation Brigitte Bardot sont intervenus dans cet appartement du centre-ville. La Fondation s'est constituée partie civile.

Ce sont des alertes qui ont conduit les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie, la Fondation Brigitte Bardot et de la Direction départementale de la protection des populations à intervenir dans cet appartement de deux pièces de la rue de Metz, dans le centre-ville mantais. A l'intérieur, ils y ont découvert 91 animaux, dans des cages ou en liberté.

« *Nous avions été avertis de ce cas,* détaille Romy Turpin, responsable juridique de la Fondation Brigitte Bardot. *Une bénévole du secteur avait pris contact avec la propriétaire avant de prévenir les forces de l'ordre. Mais elles étaient déjà au courant de la situation.* »

Mardi 19 décembre, une opération est alors menée dans l'appartement où vivent une femme d'une soixantaine d'années, ainsi que sa fille d'une trentaine d'années. « *Quand nous sommes rentrés, il y avait une odeur nauséabonde* », se souvient une source proche du dossier, décrivant le logement comme « *plus qu'insalubre, sans eau ni chauffage* ».

Quatorze chats, des lapins, des cochons d'Inde, des rats, des hamsters, … et même un cadavre de chat dans un sac plastique ont été découverts par les services sanitaires et vétérinaires. « *Les animaux sont très maigres,* souligne Romy Turpin. *Mais nous attendons les diagnostics avant de nous prononcer sur leur état de santé.* »

« Une hygiène déplorable »

Les animaux ont été confiés en gardiennage à l'association le temps de la procédure. « *Nous devrons leur apporter des soins,* précise de cette mission Romy Turpin. *Mais l'association n'est pas propriétaire des animaux. Seul un juge pourra prendre cette décision.* »

La Fondation s'est portée partie civile. « *Nous avons constaté une hygiène déplorable* », poursuit la responsable juridique. Les rongeurs étaient placés dans des cages et les chats étaient en liberté, au milieu de leurs excréments.

Si le nombre d'animaux saisis est important, il « *n'est malheureusement pas exceptionnel* », avance Romy Turpin. Et d'ajouter : « *De plus en plus, les gens entassent les animaux.* » La sexagénaire devrait être entendue par les enquêteurs prochainement, mais n'a pas été placée en garde à vue.

« *Seul un professionnel de santé pourra déterminer les circonstances qui ont conduit à cette situation* », tranche la responsable juridique. Du côté du commissariat, on insiste surtout sur le besoin de prise en charge, sans se prononcer sur son état mental : « *C'est clair que s'il n'y a pas de suivi, elle risque de recommencer ailleurs* », pointe une source policière.


ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

« Quand nous sommes rentrés, il y avait une odeur nauséabonde », se souvient une source proche du dossier, décrivant le logement comme « plus qu'insalubre ».

POISSY
Cinq mois avec sursis pour les salariés de PSA

L'avocate des neuf prévenus a annoncé avoir fait appel de la décision


ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

Une manifestation de soutien avait également été organisée lors de leur garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine au mois de juin.

Mercredi dernier, le tribunal de Versailles a requis cinq mois de prison avec sursis contre les neuf salariés syndiqués de l'usine PSA de Poissy, indique *Le Parisien.* Ils avaient fait l'objet d'une plainte d'un cadre de l'entreprise qui estimait avoir été séquestré dans son bureau le 27 février dernier.

Une première audience s'était déjà tenue au tribunal le 16 décembre, autour de la notion de séquestration. «*Vous arrivez à neuf dans son bureau qui fait 10 m² et vous lui faites subir des pressions physiques, psychologiques et verbales*», avait alors rappelé des faits la présidente. Une audience durant laquelle plusieurs centaines de personnes avaient manifesté leur soutien aux neuf prévenus. Une manifestation avait également été organisée lors de leur garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine au mois de juin.

L'avocate des neuf prévenus a fait appel de cette décision. « *Nous avions plaidé la relaxe* », rapporte le quotidien francilien de ses propos. Dans un communiqué de presse, la CGT a dénoncé « *une justice aux ordres de Peugeot (…) La justice ne traite pas de la même manière la direction de PSA selon le côté de la barre où elle se situe* ».

MAGNANVILLE
Le personnage de Zoé arraché des vandales

Installée pour inciter les automobilistes à ralentir devant l'école, Zoé a été arrachée du sol le 15 décembre dernier. La mairie a porté plainte.


FACEBOOK - MAIRIE DE MAGNANVILLE

« On sait que ça s'est passé en pleine nuit, détaille le maire Michel Lebouc (DVG). Je suis sorti d'une réunion à l'école vers 23 h et elle était toujours là. »

Depuis le mois d'août dernier, Zoé veillait sur les enfants à proximité du groupe scolaire des Marronniers. Installé par la Ville, ce personnage incitait les automobilistes à ralentir aux abords de l'école. Mais dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 décembre, Zoé a été arrachée du sol et couchée dans un champ à proximité où elle a été découverte.

« Je la remettrai »

« *On sait que ça s'est passé en pleine nuit,* détaille le maire Michel Lebouc (DVG). *Je suis sorti d'une réunion à l'école vers 23 h et elle était toujours là.* » La municipalité a porté plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie et a également demandé aux témoins éventuels de se rapprocher de la mairie.

« *Je la remettrai, cela faisait partie d'une démarche pédagogique* », assure l'édile magnanvillois. Il a dressé un constat suite aux différents retours de ses administrés : « *Toute la population a été affectée. Ce n'est pas grand-chose, mais il y a une accumulation [des incivilités] et c'était la goutte d'eau.* »

MANTES-LA-JOLIE
Il se masturbe dans le sas d'une banque

Surpris par un client, le quadragénaire a été interpellé. Le tribunal n'a retenu aucune charge contre lui.

Il ne pensait pas être vu. Dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 décembre, un sans domicile fixe d'une quarantaine d'années s'est fait surprendre en train de se masturber dans le sas de la banque LCL, située avenue de la République.

Vers 2 h du matin, un client venu retirer de l'argent aux distributeurs intérieurs est tombé nez-à-nez sur le quadragénaire et prévient les forces de l'ordre.

« En pleine possession de ses facultés »

Interpellé et placé en garde à vue, le quadragénaire a d'abord nié les faits avant d'être confronté aux images de vidéosurveillance. Déféré au tribunal, aucune charge n'a finalement été retenue contre lui. « *Le Parquet a considéré que l'exhibition n'était pas caractérisée,* détaille une source proche de l'enquête. *Par ailleurs, l'analyse psychiatrique a conclu qu'il était en pleine possession de ses facultés mentales.* »



POISSY Il menace une femme et des policiers

Originaire du Val-d'Oise, il a été interpellé mardi 19 décembre. Il voulait extorquer de l'argent à sa victime.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il est aux environs de 6 h du matin lorsque la victime se rend à la gare pour prendre son train.

La matinée a mal démarré pour cette Pisciacaise de 39 ans. Il est aux environs de 6 h du matin lorsqu'elle se rend à la gare pour prendre son train. Elle est alors abordée par un homme qui lui demande de lui donner de l'argent en la menaçant d'un couteau.

Un coup de couteau au niveau du buste

La trentenaire ne se laisse pas faire et reçoit un coup de couteau au niveau du buste avant que l'agresseur ne prenne la fuite. Un témoin de la scène parviendra à prévenir les forces de l'ordre, à décrire l'agresseur et donner sa direction de fuite. La trace de l'homme, âgé de 49 ans et originaire de Gonesse dans le Val-d'Oise, est retrouvée par le groupement de sécurité de proximité quelques minutes plus tard. A l'arrivée des forces de l'ordre, il les menace avec un couteau, avant de laisser tomber son arme.

Son interpellation sera difficile. Déjà connu pour des faits similaires, le quadragénaire a été conduit au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine pour y être placé en garde à vue.

LES MUREAUX Des projectiles contre les agents de la sûreté ferroviaire

Ils n'ont pu être interpellés, malgré une opération de contrôle. Mardi 19 décembre, il est environ 17 h lorsque plusieurs projectiles sont lancés en direction des agents de la sûreté ferroviaire de la gare des Mureaux. Une patrouille du groupe de sécurité de proximité muriautin, venue en renfort, sera également visée place du 8 mai 1945.

Les auteurs parvenaient à prendre la fuite. Une « *mission de sécurisation dans l'enceinte et aux abords de la gare* » a été menée, indique la police nationale yvelinoise sur son compte Twitter. Au total, « *quinze personnes* », ont été contrôlées.

POISSY Deux jours de tensions entre bandes rivales

Lundi 18 et mardi 19 décembre, deux groupes d'une cinquantaine de personnes ont été dispersés. Aucun blessé n'est à déplorer.

Deux jours de suite, la tension était à son comble entre la gare et le parking de la piscine. Lundi 18 décembre, aux environs de 17 h 45, plusieurs témoins signalent la présence d'un groupe d'une cinquantaine de personnes sur le parvis de la gare, place Georges Pompidou.

A l'arrivée des policiers municipaux et nationaux, des projectiles leur sont lancés, sans les atteindre. Le groupe est dispersé à l'aide de bombes lacrymogène.

Regain de tensions le lendemain. Vers 20 h 15, un attroupement d'une cinquantaine de personnes se forme sur l'avenue du Bon roi Saint-Louis, au niveau du parking de la piscine. Là encore, le même scénario se répète à l'encontre des forces de l'ordre et les participants s'enfuient.

Selon les premiers éléments, les personnes sont originaires des quartiers de Poissy et Carrières-sous-Poissy.

MAGNANVILLE Contre l'embauche d'un agent de sécurité, le syndicat dépose un recours

Le syndicat de défense des policiers municipaux a annoncé son intention de déposer un recours pour exiger plus de détails sur cette expérimentation menée par la mairie.

La décision n'est pas passée auprès des syndicats. La semaine dernière, *La Gazette* révélait qu'un agent de sécurité sillonnait la commune depuis le 11 décembre.

Michel Lebouc (DVG), maire, justifiait de cette expérimentation de trois mois qu'il s'agissait d'un « *pari de la médiation publique-privée* ».

La réaction du syndicat de défense des policiers municipaux (SDPM) ne s'est pas faite attendre.

Une « démarche constructive »

Le 21 décembre, le SPDM annonce sur son site internet son intention de déposer « *ce jour* » un recours auprès de la préfecture afin de demander « *des éclaircissements, la communication de son autorisation et des contrats* ». Et demande « *le retrait de cette mesure* ».

« *Je comprends que le syndicat s'interpelle, mais j'ai travaillé avec l'État et le préfet, dans une démarche constructive* », commente Michel Lebouc, sollicité par *La Gazette*. Si l'édile se dit « *prêt à discuter* » avec le syndicat, il ne compte cependant pas revenir sur sa décision : « *Je l'ai fait consciemment.* »

5 ANS INNEOS
PEPINIERE - ET - HOTEL - D'ENTREPRISES

INNEOS
ESPACE ENTREPRISES DU MANTOIS

L'ESPACE INNEOS, UN LIEU INCONTOURNABLE DE L'ENTREPRENEURIAT

Pépinière et hôtel d'entreprises de la Comunauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), l'Espace INNEOS a ouvert en avril 2012 pour héberger et faciliter le développement des entreprises. Pouvant accueillir 79 entreprises, pépinière et hôtel d'entreprises confondus, les locaux d'INNEOS ont été pensés pour être adaptés aux besoins des créateurs d'entreprises.

DES CONDITIONS TARIFAIRES ATTRACTIVES

L'Espace INNEOS offre aux entreprises les conditions idélaes de développement à des tarifs progressifs, présentant le meilleur rapport qualité/prix de l'ouest parisien.

4 salles de réunion
16 ateliers de stockage
Gestion du courrier
Douche
4000 m2 de bâtiment
79 bureaux
100 places de parking sécurisé et cloturé
Site sécurisé « accès avec badge »

NOS SALLES DE REUNION ET BUREAUX DE PASSAGE

Vous êtes à la recherche d'un lieu pour organiser un évènement professionnel ? Séminaire, conférence, assemblée générale, entretien individuel... Une équipe de professionnels vous accueille et met à votre disposition :

SALLES DE REUNION MODULABLES
- 4 salles de reunions équipées
- Capacité maximale d'accueil de 100 pers.
- Location à l'heure, à la demi-journée ou à la journée

à partir de 25 € HT

BUREAUX DE PASSAGE
- 1 bureau de passage
- Location à l'heure, à la demi-journée ou à la journée
- Superficie de 23 m2

à partir de 20 € HT

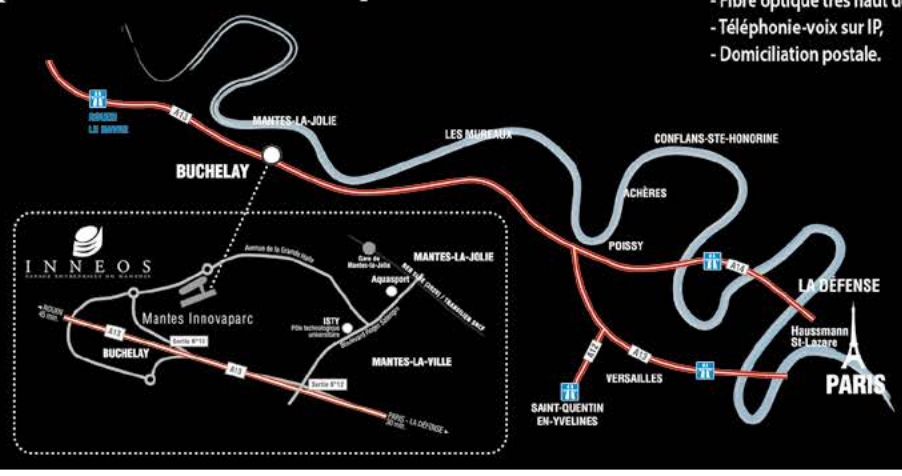

DES SERVICES PARTAGES

Dans un environnement favorisant les synergies, l'Espace INNEOS propose :
- Des actions collectives facilitant l'insertion dans le tissu économique local,
- La mise à disposition d'un réseau d'experts dans de nombreux domaines (droits des affaires, fiscalité, propriété industrielle, comptabilité, marketing, communication, ...)
- Service d'accueil des visiteurs,
- Gestion du courrier et des colis entrants et sortants,
- Standard téléphonique, gestion des appels,
- Fibre optique très haut débit à plus de 100Mbps,
- Téléphonie-voix sur IP,
- Domiciliation postale.

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

01 34 78 82 00
ESPACE INNEOS
SPL Mantes-en-Yvelines Développement
1401 avenue de la Grande Halle
78200 Buchelay - France
accueil@inneos.fr
www.inneos.fr

FOOTBALL National 2 : l'AS Poissy partage les points et le FC Mantois chute

Pour terminer l'année de National 2, le FC Mantois s'incline 3-0 contre Granville et l'AS Poissy fait match nul contre Croix (0-0).

Les deux équipes de vallée de Seine engagées en National 2, le FC Mantois et l'AS Poissy, jouaient leur dernière rencontre avant la trêve hivernale le mercredi 20 décembre. Aucune des deux écuries n'a remporté son match : les jaune et bleu se contentent du partage des points à domicile, et les sang et or subissent un lourd revers en déplacement.

Ce mercredi 20 décembre, dans le cadre de leur 14e rencontre dans le groupe C de National 2, les Pisciacais recevaient une autre équipe de deuxième partie de tableau avec qui ils sont au coude à coude, Croix. Au terme des 90 minutes de temps réglementaire, les deux équipes se quittent sur un score nul et vierge (0-0).

Ce match nul maintient les jaune et bleu à la 12e place de National 2 (sur 16 équipes), avec seulement un petit point d'avance sur le premier relégable. A noter cependant que ce match nul conclut une période de mieux pour les Pisciacais après un début de saison compliqué : en six rencontres, ils n'ont connu qu'une seule défaite, deux nuls et trois victoires.

Score nul et vierge

Poissy retrouvera le chemin du championnat le samedi 6 janvier avec un déplacement sur la pelouse des Lusitanos de Saint-Maur, l'actuel cinquième du championnat. Un match qui aurait dû se disputer le samedi 16 décembre mais avait dû être reporté en raison des intempéries.

Le FC Mantois quant à lui, en signant son troisième revers consécutif, termine l'année sur une mauvaise note. Pour le compte de la 15e journée du groupe D de National 2, en déplacement sur la pelouse de Granville, actuellement 11e du championnat sur 16 équipes, les footballeurs du Mantois s'inclinent lourdement 3-0.



ARCHIVES / LA GAZETTE ENYVELINES

Les footballeurs du Mantois sont toujours premier non-relégable du groupe D de National 2.

Dès le premier quart d'heure, Granville va prendre l'avantage sur une réalisation de Barbier (14e minute). Juste avant la mi-temps, Thérault va alourdir la marque (44e minute), permettant aux Normands de mener 2-0 à la pause. C'est ensuite un quart d'heure après le retour de vestiaire que Gace va enfoncer le clou (60e minute) en inscrivant le troisième et dernier but de Granville.

« *Il nous a tout manqué ce soir,* s'énerve Robert Mendy, l'entraîneur du FC Mantois, dans les colonnes du *Parisien. La trêve arrive au bon moment, c'était une première partie de saison catastrophique.* » En effet, la dernière victoire des sang et or en National 2 remonte au 11 novembre. Et en 15 rencontres jouées avant la trêve, le FC Mantois affiche un bilan de trois victoires, quatre nuls et huit défaites.

Après cette défaite, les footballeurs du Mantois sont toujours premiers non-relégables, et toujours à un point de la zone rouge. Après la pause hivernale, ils retrouveront le National 2 le samedi 13 janvier avec un déplacement à Saint-Malo, l'actuel cinquième du championnat.

HANDBALL Une Pisciacaise championne du monde de handball

Laurisa Landre et ses coéquipières remportent le championnat du monde de handball. Un exploit applaudi à Poissy, où elle a fait ses premiers pas de handballeuse.



ARCHIVES / LA GAZETTE ENYVELINES

Laurisa Landre, ici après sa médaille aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, vient d'ajouter un titre mondial à son palmarès.

Depuis leur victoire (23-21) contre la Norvège, le dimanche 17 décembre en Allemagne, Laurisa Landre et ses coéquipières françaises ont été sacrées championnes du monde de handball. Une championne particulièrement liée à la Vallée de Seine.

Elle est née le 27 octobre 1985 à Pointe à Pitre, mais c'est à Poissy qu'elle commence sa carrière à l'âge de 12 ans au collège des Grands-Champs pour ensuite évoluer dans le club du Poissy Handball. Elle part ensuite en centre de formation à Fleury-les-Aubrais. Cette dernière a depuis enchaîné les clubs professionnels et évolue désormais à Metz.

Avec l'équipe de France, son palmarès ne fait que s'étoffer : le bronze aux championnat d'Europe, vice-championne olympique, et désormais championne du monde. Une fierté pour la ville de Poissy qui réagit, dans un communiqué, à ce nouveau titre pour Laurisa Landre. « *Une immense championne* », souligne le maire de Poissy, Karl Olive (DVD).

Cette pilière avait même en 2016 donné son nom au terrain multi-sport du quartier Saint-Exupéry, encore une preuve que la championne bénéficie de l'attachement de la ville où elle a grandi et où elle a commencé le handball. Elle est d'ailleurs allée à la rencontre des jeunes du club le 22 décembre.

BOXE Zakaria Attou prend la ceinture de champion d'Europe

Vendredi 22 décembre dans l'Aisne, l'yvelinois Zakaria Attou a atteint le sommet continental de la boxe en remportant la ceinture de champion d'Europe des super-welters.

Objectif accompli pour Zakaria Attou. Après avoir remporté la ceinture de l'Union Européenne (EBU), le champion de boxe yvelinois passe à l'étape supérieure en remportant, non sans difficulté, le plus haut titre du continent : la ceinture du championnat d'Europe. Rencontré début décembre, Zakaria Attou, sociétaire de l'AS Poissy boxe et responsable du service des sports de la mairie de Chanteloup-les-Vignes, l'annonçait : « *Je n'ai pas l'optique de la défaite dans la tête, j'y vais pour gagner.* »

C'est désormais chose faite pour Zakaria Attou qui remporte « *le combat le plus important de [sa] carrière* », dix ans jour pour jour après ses débuts en professionnel. Cette ceinture vacante de champion d'Europe des super-welters, le boxeur yvelinois de 35 ans (26 v, 6 d, 2 n) l'a remportée au cours d'une soirée organisée le vendredi 22 décembre au Palais des sports de Saint-Quentin dans l'Aisne, retransmise en direct à la télévision.

Dix ans après ses débuts pro

Pour la tête d'affiche de la soirée, contre l'Italien de 33 ans, Orlando Fiordigiglio (27 v, 2 d), Zakaria Attou a gagné son combat sur le fil, aux points et sur décision partagée des juges (116-111, 111-117 et 115-112).

Dès le début de la rencontre, les deux hommes vont bien rentrer dans leur confrontation, mais c'est plutôt l'Italien qui s'en tire le mieux alors que le Français réplique bien en contre-attaque. Mais face à la résistance de Zakaria Attou, Orlando Fiordigiglio va légèrement lever le pied et permettre à son adversaire de placer plusieurs bons coups. Dans ce combat serré, ce sont donc finalement aux juges à qui va revenir la décision d'accorder la victoire, qui reviendra au champion de vallée de Seine.

« Je rentre dans la danse »

« *Je savais que Fiordigiglio est un boxeur très dur,* confie Zakaria Attou, à l'issue de son combat, aux caméras de *SFR Sport. Cela a été difficile. J'ai fait ce qu'il fallait pour gagner la ceinture. On est parti la chercher et on y a cru. Je suis fier d'être champion d'Europe. C'est le fruit d'un travail de longue haleine. En France, on a tendance à surtout parler de deux super-welters : Michel Soro et Cédric Vitu. Aujourd'hui, je rentre dans la danse et je suis présent. On va avancer et l'on verra quelles seront les perspectives.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

« J'ai fait ce qu'il fallait pour gagner la ceinture, déclare Zakaria Attou face aux caméras de SFR Sport. On est parti la chercher et on y a cru. »

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

LES MUREAUX A la découverte du pop-up

La médiathèque communautaire accueille une exposition d'oeuvres de l'artiste pop-up Philippe UG jusqu'au 3 janvier.

« *Décors pop-up géants, des livres animés d'artiste, des originaux de livres édités, des maquettes originales d'ingénierie papier* ». Autant de créations de l'artiste Philippe UG que propose de découvrir l'exposition consacrée au pop-up qui se déroule jusqu'au mercredi 3 janvier à la médiathèque communautaire des Mureaux, située allée Joseph Hémard.

« *Philippe UG est à la fois illustrateur, sérigraphe, imprimeur, professeur de dessin, dessinateur de presse, ingénieur papier,* indique le communiqué de la communauté urbaine. *Venez découvrir ses œuvres et cette technique si particulière qui anime les livres et leur donne du relief […].* »

Et le communiqué d'ajouter : « *Philippe UG confectionne à la main des œuvres incroyables aux couleurs explosives, avec un simple cutter et du carton qu'il plie. L'exposition présentée […] offre un panorama de l'ensemble de sa création qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.* »

« Anime les livres »

L'exposition est en entrée libre du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 18 h. Elle sera cependant fermée les dimanches 24 et 31 décembre. Pour plus de renseignements contacter la médiathèque au 01 30 91 38 64 ou par courriel à mediatheque.lesmureaux.fr.



DR

« Philippe UG confectionne à la main des œuvres incroyables aux couleurs explosives, avec un simple cutter et du carton qu'il plie », indique le communiqué de la communauté urbaine.

VALLEE DE SEINE Les Francos : un spectacle dans votre salon

Dans le cadre de la prochaine édition des Francos, du 20 mars au 7 avril, les personnes qui le souhaitent peuvent se proposer pour recevoir un spectacle dans leur salon.



COLETTE ANDRIEU

L'année dernière déjà, plusieurs habitants du territoire avaient reçu des spectacles dans leur salon.

Le festival du spectacle vivant *les Francos* sera de retour pour une 20e édition du mardi 20 mars au samedi 7 avril. Comme les années précédentes, le Théâtre du Mantois, qui organise l'événement, propose aux personnes qui le souhaitent d'accueillir gratuitement un spectacle à leur domicile.

Deux spectacles

Deux spectacles sont proposés pour être joués dans vos salons. Le premier *Oedipe* – une enquête, une création du Théâtre du Mantois adaptation fidèle d'*Oedipe Roi de Sophocle*, « *quoiqu'un peu irrévérencieuse* », souligne la compagnie de ce « *spectacle choral pour huit comédiens* ». L'autre spectacle est *L'écriture est un sport de combat : « une récréation théâtrale, littéraire et musicale, qui joue avec et sur les mots, avec au menu mélange savoureux, aussi absurde que jubilatoire, de textes de l'atelier d'écriture du Théâtre du Mantois et d'auteurs contemporains de l'Oulipo.* »

« *Vous avez un salon assez grand ? Vous pouvez accueillir une vingtaine de vos amis, famille ou voisins ? Contactez dès maintenant Clément au 01 30 33 02 26 ou coordination@theatredumantois.org* », invitent les organisateurs.

MEULAN-EN-YVELINES La précision du céramiste

Jusqu'au samedi 27 janvier, l'espace d'exposition du domaine Berson accueille une exposition d'œuvres de Philippe Bax. « *La rigueur, la précision et le soin sont les ingrédients qui déterminent son travail de la terre,* souligne l'agenda culturel de la ville. *Les formes sobres, les volumes simples et les nuances délicates tendent à l'essentiel dans une recherche de beauté apaisante.* »

La richesse des résultats obtenus est à découvrir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque multimédia. L'entrée est libre et plus de renseignements sur l'artiste sont disponibles sur son site internet : philippebax.com.

VALLEE DE SEINE Profitez des derniers jours de patinoires

Pendant encore quelques jours, les patinoires temporaires installées en vallée de Seine accueillent les patineurs amateurs.

Pour les fêtes de fin d'année, plusieurs municipalités ont installé des patinoires éphémères ainsi que d'autres activités d'hiver. Plusieurs sont encore ouvertes pour quelques jours. A Achères, la patinoire en centre-ville est encore ouverte jusqu'au dimanche 7 janvier. Pendant les vacances scolaires, elle accueille les patineurs amateurs tous les jours de 12 h à 20 h, sauf les dimanches de 12 h à 18 h, et les lundis 25 décembre et 1er janvier de 14 h à 20 h.

A Limay, une patinoire est mise en place sous la halle à marché du centre ville, ouverte encore le mercredi 27 décembre de 14 h à 21 h et le jeudi 28 décembre de 14 h à 19 h. A Meulan-en-Yvelines également, une patinoire se tient jusqu'au jeudi 28 décembre sur la place Brigitte Gros, de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

Aux Mureaux, plusieurs activités d'hiver sont proposées sur la place de la Libération jusqu'au dimanche 31 décembre. Ont notamment été installés : une piste de luge de 8 mètres de hauteur, une patinoire à ciel ouvert et un manège de Noël. Tous les jours, ces trois activités sont ouvertes de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, sauf le 31 décembre où elles ferment à 18 h.

A Poissy, le village de Noël de la place de la République fermera le vendredi 29 décembre. D'ici là, piste de luge, mur d'escalade, parcours d'aventure et loisirs créatifs sont proposés, de 10 h à 12 h et et de 14 h à 19 h jusqu'au 28 décembre, et le 29 décembre de 10 h à 19 h .

MANTES-LA-JOLIE Le Collectif 12 recherche de jeunes danseurs amateurs

Pour assurer la première partie de son spectacle « Sur le fil » en mars, la chorégraphe Nacera Belaza recherche six enfants âgés de 9 à 12 ans.



CLAUDIA PAJEWSKI

« Aucun niveau de pratique de danse n'est exigé », souligne le communiqué du Collectif 12.

Prenez part au spectacle. Pour la première partie de son spectacle *Sur le fil,* qui sera présenté au Collectif 12 le mercredi 7 mars à 20 h, la chorégraphe Nacera Belaza recherche six enfants âgés de 9 à 12 ans pour un atelier de création. « *Aucun niveau de pratique de danse n'est exigé, il s'agira, à partir d'un travail de lâcher-prise, de dépasser ses appréhensions et ses résistances, pour partir à la conquête d'une légèreté en résonance avec la nature libre de l'enfant* », indique le communiqué du Collectif 12.

Les enfants travailleront sur une version revisitée du spectacle *Sur le fil.* La participation est gratuite sur inscription. L'audition des enfants aura lieu le samedi 20 janvier de 14 h à 17 h au plateau du Collectif 12. Le stage des enfants en préparation du spectacle aura lieu sur cinq jours, à raison de trois heures par jour du 26 février au 2 mars.

Participation gratuite

Et des répétitions sauront lieu les mardi 6 et mercredi 7 mars, de 17 h à 19 h. Pour plus de renseignements ou inscrire votre enfant, contacter Eric Joly au 01 30 33 35 91 ou par courriel à action_culturelle@collectif12.org.

ACHERES Concours d'illuminations de Noël

Comme l'année dernière, la Ville organise un concours *Illuminations de Noël* à destination de tous les habitants de la commune. « *Sur le même principe que le concours des balcons et jardins fleuris, les habitants sont invités à décorer leur habitation, maison ou appartement, aux couleurs de Noël,* indique le communiqué de la Ville. *C'est le moment de sortir guirlandes électriques, cordons led, et tout autre ornement lumineux pour faire briller de mille feux votre logement.* » Les inscriptions peuvent être faites à cabinetmaire@mairie-acheres78.fr et le jury se rendra sur place jusqu'au mercredi 3 janvier.

OFFRES D'EMPLOI*
"Traitées par la Mission Locale du Mantois"

• **Agent hôtelier (H/F)**
Magnanville - CDD - Eligible au CUI - Une première expérience - Hygiène irréprochable - Diplômes appréciés : BEP Sanitaire et Social ; BEP Services aux personnes ; BEP Bio services - Participer au bien-être des résidents en mettant à leur disposition un environnement agréable - Garantir des prestations hôtelières de qualité - Assurer la restauration de l'établissement en prenant en charge toute la partie de dressage des tables avant les repas, réalisation du service pendant et la gestion post-repas - Entretenir les locaux de l'établissement en assurant aux résidents le meilleur cadre de vie possible.

• **Aide-soignant (H/F)**
Magnanville - CDD - Eligible au CUI - Une première expérience - Hygiène irréprochable. - Amplitude de travail - Matin : de 7h à 15h - Soir : de 12h à 21h - Nuit : de 21h à 7h - Accueillir et accompagner les personnes âgées valides, semi valides et dépendantes jusqu'à la fin de leur vie - Prodiguer des soins individualisés - Participer et mettre en œuvre le contenu des projets personnalisés - Travailler en collaboration et sous délégation de l'IDE - Assurer les soins d'hygiène et de confort.

• **Auxiliaire de vie (H/F)**
CDI - De formation DEAMP, DEAVS, ou autre formation d'auxiliaire de vie et/ou vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 années à domicile, dans l'aide de personnes âgées - Aisance relationnelle - Aider à l'habillage et/ou déshabillage du bénéficiaire Effectuer la toilette - Savoir-faire un change - Pouvoir changer les draps du bénéficiaire pendant qu'il est dans son lit - Effectuer un transfert simple - Effectuer un transfert compliqué - Réaliser des menus équilibrés suivant le régime alimentaire du bénéficiaire - Aider le bénéficiaire dans la prise des médicaments - Veiller à la bonne hygiène du cadre de vie du bénéficiaire.

• **Commercial en gare (H/F)**
CDD - Etre titulaire d'un CAP ou BEP dans les domaines : électrique, électrotechnique, électronique, mécanique ou transport Ou être titulaire d'un BAC toute spécialité (ou diplôme équivalent) - Gérer l'accueil, l'orientation, l'information et la prise en charge des voyageurs - Assurer le service après-vente - Garantir la sécurité des voyageurs dans l'enceinte de la gare, le bon fonctionnement des équipements mis à leurs disposition et la propreté des locaux - Participer à des actions de contrôle en gare et réguler les flux voyageurs sur les quais - Contribuer ainsi à la ponctualité et à la régularité des trains.

• **Conducteur de train de lignes (H/F)**
CDD - Etre titulaire d'un CAP ou BEP dans les domaines : électrique, électrotechnique, électronique, mécanique ou transport Ou être titulaire d'un BAC toute spécialité (ou diplôme équivalent) - Conduire des trains destinés à transporter des voyageurs, mais aussi des marchandises - Respecter les règles rigoureuses de la circulation sur le réseau ferroviaire et appliquer les contrôles et procédures de sécurité - Etre en mesure d'effectuer les premiers dépannages sur le train ou l'engin moteur Informer les clients sur les conditions de déroulement du voyage, notamment en cas d'incidents.

• **Plongeur (H/F)**
Magnanville. - CDD - Eligible au CUI - Une première expérience - Hygiène irréprochable - Approvisionnement en produits lessiviels - Lavage à la main, utilisation du lave-vaisselle - Tri de la vaisselle avant et après lavage, utilisation de la sécheuse Application stricte des normes d'hygiène et de sécurité - Vérification de la propreté et tri en sortie.

*Les offres concernent uniquement les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

mission Locale DU MANTOIS
Centre Commercial Mantes 2
Bâtiment Le Cube - Allée des Médecins
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 23 44 - accueil.mldumantois@gmail.com
Rejoignez-nous et partagez | Abonnez-vous à ML Mantois

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ETAT ET CIVILS La solidarité, grand combat de cet hiver

Alors que le froid fait rage dans les Yvelines, « État et Civils » invitait des acteurs de la solidarité à l'égard de ceux en situation d'extrême précarité.



LFM RADIO

« Les gens ont vraiment besoin d'engager un dialogue et qu'on s'intéresse à eux », explique des maraudes Patrick Campion, bénévole à la Croix rouge.

Cette semaine *État et civils* abordait la solidarité en cette période hivernale de grand froid. Jordan Brest recevait Michel Mottin, responsable communication des Restos du Cœur Yvelines, et Patrick Campion, bénévole à la Croix rouge. Tous deux sont revenus sur les dispositifs d'urgence mis en place à destination des personnes en situation précaire en ces fêtes de fin d'année. S'ils assurent l'aide à destination des plus nécessiteux toute l'année, la période d'octobre à mars reste en effet le moment charnière de l'année pour ces héros du quotidien.

Durant cette campagne d'hiver, s'intensifie notamment ce que Michel Mottin appelle « *la ramasse* ». Si 70% des produits que les Restos du cœur redistribuent sont achetés, un système de récupération de denrées a aussi été mis en place. « *C'est de pouvoir récupérer tous les produits qui sont près de la date limite de péremption mais qui sont, j'insiste, toujours bon. Nous les récupérons dans les grandes surfaces* », explique-t-il de l'objectif de cette démarche. Tous les matins, les équipes de bénévoles se rendent donc dans les supermarchés en accord avec les Restos du cœur, récupérer les produits frais à redistribuer.

A la Croix rouge c'est le système de la maraude qui s'amplifie avec l'arrivée du grand froid. « *Une maraude a plusieurs objectifs : le premier est de favoriser la rencontre et le dialogue, c'est également d'apporter un soutien moral et une aide matérielle d'urgence, et enfin, c'est orienter les personnes vers des solutions d'hébergement et de soin* », détaille Patrick Campion. Tous les jeudis soirs de 20 heures à minuit, les équipes de maraude se relayent dans le Mantois et les alentours pour soutenir les personnes en précarité extrême. Boissons chaudes, conserves, couvertures, produits d'hygiène ou encore barres de céréales ; les bénévoles apportent un soutien physique mais avant tout moral.

Comme le raconte Patrick Campion, « *les gens ont vraiment besoin d'engager un dialogue et qu'on s'intéresse à eux* ». Un intérêt entretenu par des bénévoles de plus en plus recherchés que ce soit à la Croix rouge ou aux Restos du Cœur. S'ils sont 57 000 bénévoles à la Croix rouge et 71 000 aux Restos du Cœur, Patrick Campion comme Michel Mottin s'accordent sur leur importance, particulièrement en cette campagne d'hiver.

État et Civils, tous les mercredis, de 11 h à 11 h 30, rediffusion le dimanche de 13 h à 13 h 30, présenté par Jordan Brest, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LE LIVE Biggy Benks de retour sur les ondes de la radio

Biggy Benks revenait sur le plateau de Vee pour présenter son dernier succès musical, « Para Siempre ».



LFM RADIO

Biggy Benks fera à coup sûr parler de lui en cette nouvelle année.

Biggy Benks, habitué du micro de *LFM Radio*, revenait dans *Le Live* pour nous présenter son dernier titre sorti en septembre dernier, *Para Siempre* en featuring avec Nyno Vargas. Après un passage sur les ondes remarqué en 2015 avec le morceau *Honey*, une collaboration avec la chanteuse Aynine, il décide pourtant de se retirer de la vie médiatique quelques temps. « *On avait un album de côté, mais par rapport à la direction artistique que je voulais prendre, c'était pas le bon album, alors on a décidé de repartir travailler* », raconte l'artiste.

Pourtant Biggy Benks n'en est pas à son coup d'essai dans la musique et maîtrise le terrain musical depuis déjà quelques années. « *Ça va faire dix ans que je suis dans le son, mais ça va faire deux ou trois ans que c'est plus sérieux avec une structure derrière* », souligne-t-il. Avec son expérience, il a acquis quelques préceptes et son aventure, il a décidé de la faire avant tout en équipe : « *On avance, on fait notre petit bonhomme de chemin mais toujours en famille, en équipe.* » Avec un demi-million de vues, *Para Siempre* marque bel et bien le retour du jeune artiste sur le devant de la scène, et ce dernier ne compte pas s'arrêter là.

Le Live, du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	4	2	8				5	
	1		2		4			7
5			3	1			6	
	5	6	7				1	
2	8		9		5			6
		4	6	2				8
1				8	3		7	
		9		7	2	8		5
8	3	7					2	4

SUDOKU : niveau difficile

1	5		7	3		9		4
	3		4				7	
		4					2	
	4		8	7				
3			2			4	5	
	6					1		9
	2	6			7			8
		8	3					
	9						1	

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars